

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

RÉGION DE MONTRÉAL



RAPPORT ANNUEL
2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

Mot du conseil d'administration	03	Équipes spécialisées	27
Mot de la direction générale	04	Cellule d'intervention et de protection pour personnes immigrantes victimes d'actes criminels ou d'abus	28
Faits saillants	05	Intervenant-e dédié-e aux communautés autochtones	29
À propos du CAVAC de Montréal	06	Agent-e de liaison dédiée en maltraitance aînée ...	30
Clientèle et territoire desservi	07	Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	31
Historique	08	Équipe mobile de garde - Homicide	32
Structure organisationnelle	09	Équipe - Décès par acte criminel	33
Équipes de direction et de gestion	11	Agent-e-s de liaison et d'intervention en violence sexuelle	34
Le conseil d'administration	12	Agent-e-s de liaison en violence conjugale	35
Un plan stratégique à notre image	13	Programmes pour témoins vulnérables	36
Ressources humaines et administration	14	Programme Proches	37
Nos locaux	15	Coordination clinique	38
Services courants	16	Codéveloppements	39
Réponse téléphonique et accueil de la clientèle	17	Communautés de pratique	39
Évaluation clinique des besoins	18	Comités internes	39
Clinique d'assistance technique	18	Développement des compétences	40
Le CAVAC dans les cours de justice	19	Stagiaires	40
Programmes d'information	21	Tables de concertation	41
Programme de mesure de rechange général	22	Activités de promotion et de sensibilisation	42
Service d'intervention et de référence policière	23	Annexe statistique	47
Comparutions de fins de semaine et jours fériés	25		
Agent-e-s de liaison en centre opérationnel et au service des enquêtes spécialisées	26		

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année encore, le CAVAC de Montréal a démontré sa capacité d'adaptation, d'innovation et de résilience. Alors que nous poursuivons notre mission essentielle de soutien aux personnes victimes d'actes criminels, nous avons franchi plusieurs étapes marquantes qui témoignent de notre engagement collectif. Nous pouvons être fier·ère·s des accomplissements que nous avons eus, malgré un contexte financier très difficile.

L'année 2024-2025 a été marquée par un changement à la direction générale. Avec le départ de Jenny Charest, nous avons eu la nomination de Julie Dault, qui assure ce rôle avec brio. Également, à la direction des services d'intervention et de référence policière (SIRP), anciennement gérée par Julie Dault, nous avons accueilli Julie Fortin, qui n'a pas hésité à reprendre le flambeau pour la poursuite de notre mission. Ces transitions, bien que significatives, ont été menées avec rigueur et sensibilité, assurant une continuité dans la qualité de nos services.

Nous avons également investi dans nos infrastructures pour mieux accueillir notre clientèle. Le nouveau local au palais de justice, plus spacieux et chaleureux, reflète notre volonté d'offrir un environnement sécurisant et digne aux personnes que nous accompagnons.

Parmi les initiatives phares de l'année, soulignons la mise en place d'un groupe de soutien pour les mères endeuillées, en collaboration avec la Ville de Montréal. Ce projet, porteur de sens, illustre notre capacité à répondre à des besoins spécifiques avec humanité et professionnalisme.

Notre réseau de partenariats s'est enrichi avec la signature d'un protocole d'entente avec le centre hospitalier Sacré-Cœur, renforçant ainsi notre présence dans le milieu de la santé et notre capacité à intervenir rapidement et efficacement.

Sur le plan organisationnel, le SIRP a adopté un modèle d'horaire rotatif, fruit des travaux liés à la convention collective, permettant une meilleure flexibilité et une couverture de service optimisée.

Nous avons également eu le privilège d'accueillir une cohorte entière de recrues policières dans le cadre du programme Immersion du SPVM, une occasion précieuse de sensibilisation et de collaboration intersectorielle.

L'ouverture d'un nouveau point de service au PDQ 27 et les travaux de préparation à l'accueil des tribunaux spécialisés dans le district de Montréal témoignent de notre volonté constante d'améliorer l'accessibilité et la qualité de nos services.

À l'échelle provinciale, nous avons officialisé la mise en place d'une équipe de comparution les fins de semaine et jours fériés pour tout le territoire du Québec (à l'exception de Montréal), une avancée majeure pour assurer un soutien continu aux personnes victimes.

Notre collaboration avec les partenaires du SPVM lors d'événements tragiques impliquant des décès multiples a permis de mettre à jour nos protocoles d'intervention et de renforcer notre équipe spécialisée, dans un souci constant d'efficacité et de compassion.

Enfin, comme plusieurs le savent, ces mots seront mes derniers à titre de président, puisque j'ai été nommé commissaire à l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Je passe donc le flambeau de cette belle organisation qui, j'en suis convaincu, sera en de très bonnes mains.

Je tiens donc à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du conseil d'administration, de la direction générale, des équipes cliniques, des intervenant·e·s, ainsi que du personnel administratif. Votre engagement quotidien fait une réelle différence dans la vie des personnes que nous soutenons.

C'est avec une grande fierté que je vous présente ce rapport annuel, reflet d'une année riche en défis, mais surtout en réalisations porteuses d'espoir.

Bonne lecture !

Vincent Richer
Président sortant du conseil d'administration



Vincent Richer
Président du conseil
d'administration
CAVAC de Montréal

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je signe, pour la première fois, ce mot en tant que directrice générale du CAVAC de Montréal.

Entrée en fonction à l'automne 2024, j'ai la chance d'évoluer dans une organisation que je connais bien, puisque j'y œuvre depuis maintenant plus de 22 ans. Chaque étape de mon parcours au sein du CAVAC m'a permis de mieux comprendre la portée de notre mission et l'importance de chaque rôle, à tous les niveaux.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration ainsi que ma prédécesseure, Jenny Charest, pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me confiant ce poste. Je souhaite également souligner l'arrivée de Julie Fortin, qui a repris avec brio la direction du service d'intervention et de référence policière, pour compléter l'équipe avec le directeur des services courants, Pascal Côté. C'est un privilège de pouvoir compter sur eux, et sur l'ensemble des membres de notre équipe de direction, avec qui je forme un collectif de travail stimulant.

Enfin, je tiens à souligner l'engagement de notre président sortant, M. Vincent Richer, qui a contribué au cours des 10 dernières années à l'avancement du CAVAC de Montréal. En mon nom, et au nom de toute l'équipe, merci Vincent pour tous tes apports à notre organisation : nous t'en sommes reconnaissant-e-s.

Je souhaite mettre en lumière la richesse des travaux constants, complémentaires et enrichissants menés par notre équipe de gestion. Leurs réflexions, leur engagement et leur souci du bien commun contribuent directement à notre capacité d'innovation et à notre agilité organisationnelle. J'ai aussi le privilège de pouvoir compter sur une équipe d'administration solide et dévouée, dont le travail est essentiel au bon fonctionnement quotidien du CAVAC. Et bien sûr, au cœur de notre mission se trouve notre équipe d'intervention, qui accomplit chaque jour la délicate et précieuse tâche d'accompagner les personnes victimes sur le chemin du rétablissement, avec compétence, humanité et sensibilité.

L'année 2024-2025 aura été marquée par plusieurs avancées significatives. Je pense notamment à l'ouverture de notre nouveau local au palais de justice de Montréal : un espace plus grand, plus accueillant, enfin à la hauteur des besoins des personnes victimes.

Nos partenariats ont également continué de se renforcer, notamment avec le SPVM, dans le cadre du projet Immersion, où nous avons accueilli une centaine de recrues policier·ère-s, de l'ouverture du poste de quartier 27 et des travaux conjoints dans le cadre des décès de masse.

Nous avons aussi participé activement à la préparation de l'arrivée prochaine des tribunaux spécialisés, en étroite collaboration avec le ministère de la Justice et le CIUSSS Centre-Sud.

En regardant vers l'avenir, je suis animée par une profonde confiance en notre capacité collective à relever les défis qui se présentent à nous. Ensemble, nous continuerons d'innover, de nous adapter, de grandir. Nous continuerons d'être là, avec rigueur, bienveillance et conviction, pour soutenir les personnes victimes d'actes criminels.

Être à la tête du CAVAC de Montréal est un honneur. C'est aussi une responsabilité que j'assume avec rigueur, confiance et gratitude.

Bonne lecture,

Julie Dault



Julie Dault
Directrice générale
CAVAC de Montréal

FAITS SAILLANTS



Arrivée d'une nouvelle direction générale et d'une nouvelle direction des services d'intervention et de référence policière.



Déménagement dans de nouveaux bureaux, plus spacieux et accueillants, au Palais de justice de Montréal.



Mise en place de groupe de soutien pour les mères endeuillées en collaboration avec la Ville de Montréal.



Signature d'un protocole d'entente avec le centre hospitalier Sacré-Cœur.



Adoption d'un modèle d'horaire rotatif pour les équipes du SIRP, dans le cadre des travaux de la convention collective.



Accueil de cohortes complètes de recrues policier-ère-s dans le cadre du programme Immersion du SPVM.



Ouverture d'un nouveau point de service au poste de quartier 27.



Travaux de préparation à l'arrivée prochaine des tribunaux spécialisés dans le district de Montréal.



Mise en place officielle de l'équipe de comparution des fins de semaine et jours fériés pour tout le territoire du Québec (hors Montréal).



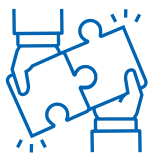
Collaboration avec le SPVM afin de mettre à jour nos protocoles d'intervention dans le cadre d'événements avec décès multiples.



Activité de sensibilisation dans le cadre de la semaine des victimes et survivant-e-s d'actes criminels 2024: organisation d'une journée portes ouvertes dans notre nouveau local du Sud-Ouest.



Collaboration avec le SPVM dans deux pôles communautaires, aux abords de la station de métro Lionel-Groulx et de la Halte Bellerive, près du poste de quartier 48.



Partenariat avec le SPVM afin d'améliorer la réponse en matière de violence conjugale lors de situations impliquant des étranglements.

À PROPOS DU CAVAC DE MONTRÉAL

Le CAVAC de Montréal, soutenu par le Fonds d'aide aux personnes victimes d'actes criminels (FAVAC) et supervisé par la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC) du ministère de la Justice, est un organisme à but non lucratif engagé au cœur de sa communauté depuis plus de 36 ans. Dans un environnement métropolitain en constante évolution, le CAVAC de Montréal participe activement à relever les nombreux défis qui se présentent, tant en ce qui concerne les services du CAVAC que l'organisation des services aux personnes victimes de la région. Pour répondre aux nombreuses demandes et particularités de la communauté métropolitaine, le CAVAC n'hésite pas à solliciter – et reçoit – des subventions supplémentaires de sources telles que le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Justice du Canada, la Ville de Montréal ainsi que la Caisse populaire des policiers. Ces fonds sont investis dans des initiatives et projets pilotes novateurs, conçus spécialement pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables de la région.

En plus d'instaurer des droits pour les personnes victimes d'actes criminels, l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la *Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels* (L.R.Q., c. A-13.21), en 1988, venait reconnaître les Centres d'aide aux personnes victimes d'actes criminels. Dès 1988, le milieu communautaire et judiciaire de la région a travaillé à l'implantation d'un CAVAC à Montréal. De l'embauche de sa fondatrice, alors unique employé-e, le CAVAC compte maintenant plus de 115 employé-e-s dévoué-e-s à offrir les meilleurs services aux personnes victimes.

En octobre 2021, la *Loi sur l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles* (LAPVIC) est venue remplacer celle de 1988, enrichissant les droits des victimes. Desservant un nombre considérable de personnes victimes chaque année, le CAVAC de Montréal demeure résolument engagé à développer son expertise et des services adaptés aux besoins d'une clientèle multiculturelle ainsi qu'aux défis sociaux propres à une métropole.

VALEURS



MISSION

La mission clarifiée lors de la planification stratégique et adoptée par l'équipe, en respect des orientations de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC) du ministère de la Justice est libellée comme suit :

Assurer des **SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE**, d'intervention psychosociale, post-traumatique et d'accompagnement judiciaire afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins découlant d'un acte criminel à toute personne victime d'un acte criminel, à ses proches ainsi qu'aux témoins d'un crime que la personne soit mineure, majeure, et peu importe son identité ou expression de genre.

Les services sont **GRATUITS** et **CONFIDENTIELS**, qu'il y ait une plainte ou non, que l'auteur-e du crime soit ou non identifié-e, arrêté-e, poursuivi-e ou reconnu-e coupable, et ce, peu importe le moment où l'acte criminel a eu lieu.

Ensemble pour vous épauler. Le CAVAC de Montréal.
une référence professionnelle et reconnue

CLIENTÈLE ET TERRITOIRE DESSERVI

Le CAVAC de Montréal dessert toute la population de l'île de Montréal grâce à ses trois services distincts et complémentaires que sont :

- les services dispensés par les agent-e-s d'intervention immédiate du service d'intervention et de référence policière 24/7 ;
- les services dispensés par les agent-e-s de liaison dans cinq Centres d'enquêtes du SPVM ;
- les services courants qui répondent aux besoins d'accompagnement et d'intervention psychosociojudiciaire et post-traumatique dans sept points de services.

Quelques données sur la réalité montréalaise

Données sociodémographiques¹

Ville de Montréal (2021)

- Métropole du Québec et la **2e** plus grande ville francophone au monde;
- Plus de **2 millions** d'habitant-e-s : Montréal regroupe plus de **20%** de la population du Québec;
 - En 2022-2023, la population montréalaise a augmenté de 4,3%, comparativement à 2,3% dans l'ensemble du Québec. À elle seule, Montréal représente **44%** de la croissance démographique totale observée au Québec.
- **11,9%** sont unilingues anglophones et **2,4%** affirment ne pouvoir communiquer ni en français, ni en anglais;
- Présence de **80** ethnies différentes, dont **60%** sont issus directement ou indirectement de l'immigration;
- Plus de **575 000** personnes issues de l'immigration, représentant près du tiers de la population montréalaise.
- En 2021-2022, **60%** des personnes immigrantes au Québec se sont établies à Montréal;
 - Cette situation découle d'une hausse sans précédent du nombre de résident-e-s non permanent-e-s (principalement des travailleur-euse-s étranger-ère-s temporaires, des demandeur-euse-s d'asile et des étudiant-e-s internationaux-ales).
- **15 315** personnes se déclarent autochtones, soit moins de 1 % de la population.

Données sur la criminalité¹

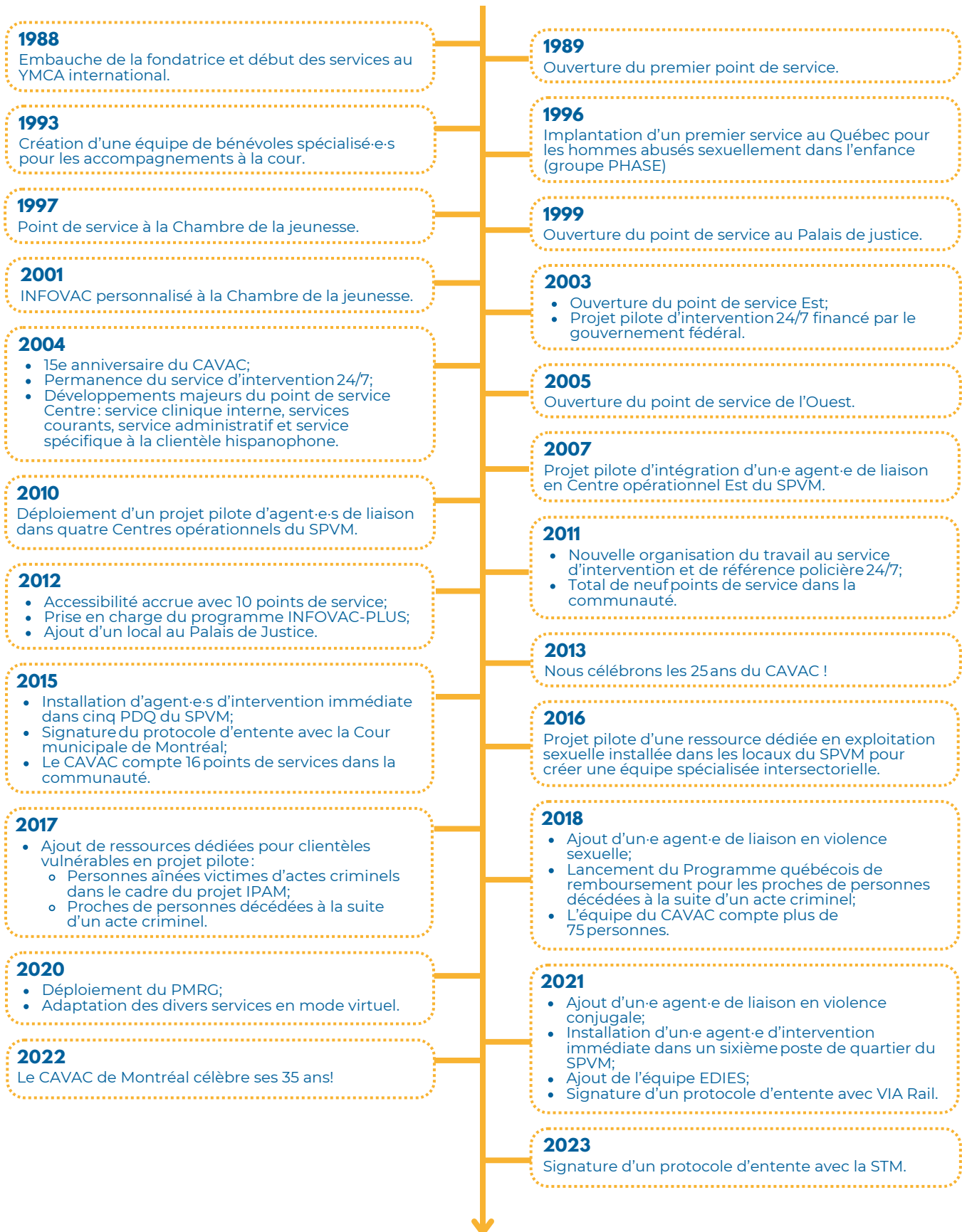
Service de Police de la Ville de Montréal (2024)

- **1 418 990** appels d'urgence traités par la centrale 911
- **33 286** crimes contre la personne
- **6 362** introductions par effraction;
- **3 197** vols qualifiés
- **11 617** fraudes
- **2 367** agressions sexuelles
- **31** homicides et **84** tentatives de meurtre
- **451** événements impliquant une arme à feu
- **6 937** situations de victimisations en contexte de violence conjugale.
 - Cela représente **21 %** de l'ensemble des crimes contre la personne signalés sur le territoire montréalais pendant l'année.

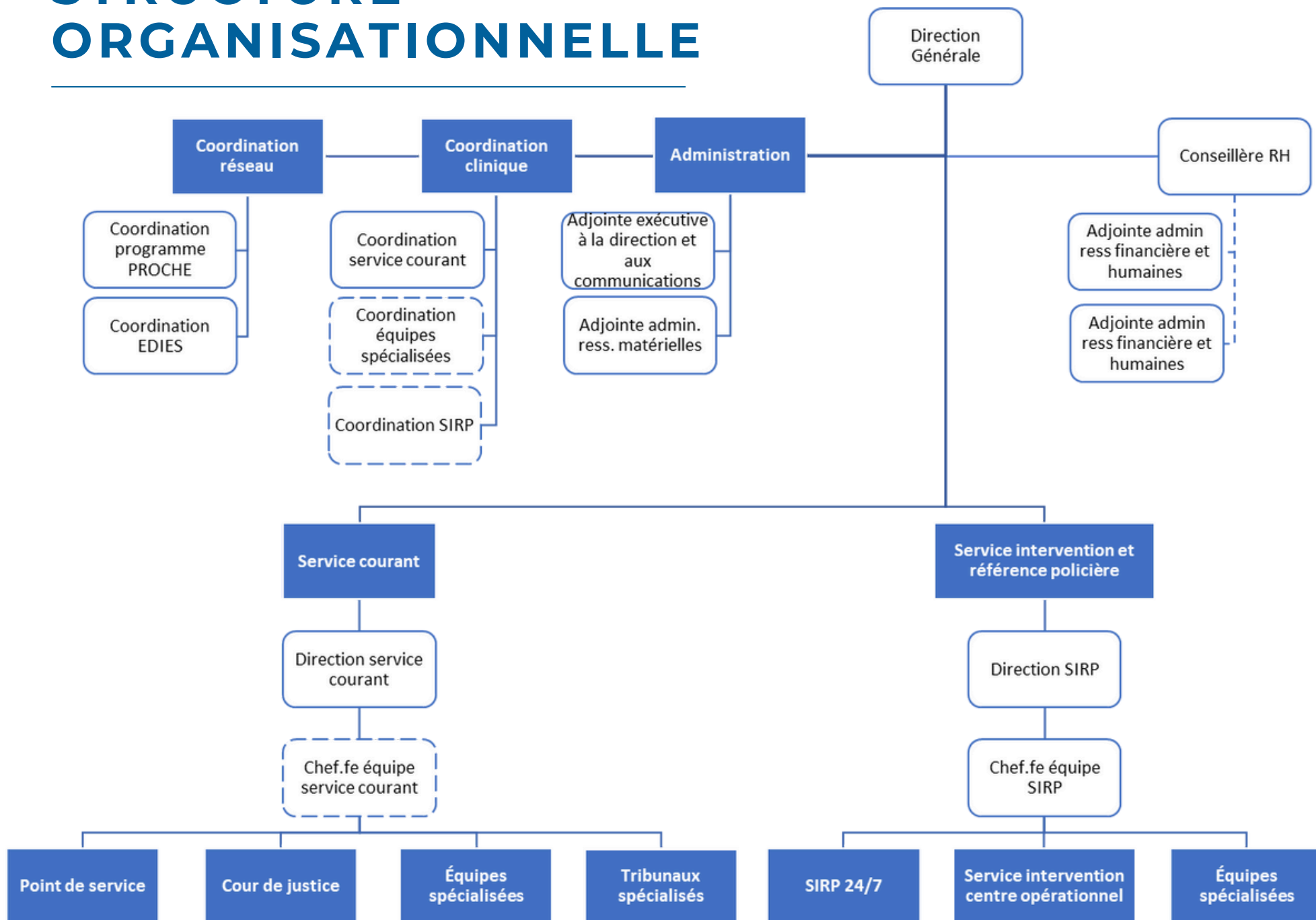


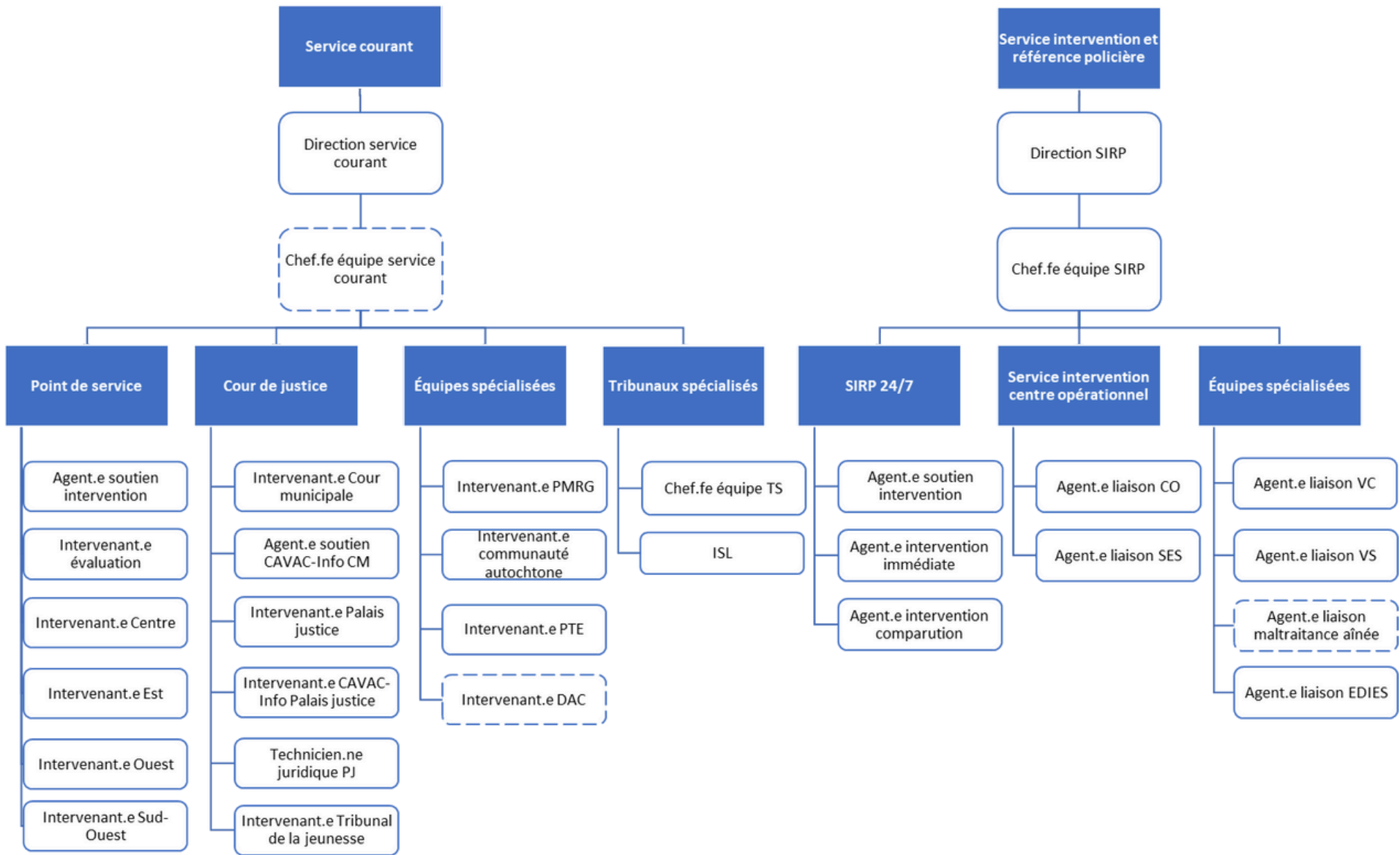
¹ Sources: Recensement de 2021 par Statistique Canada – Ville de Montréal, Institut de la statistique du Québec et le rapport annuel 2024 du SPVM

HISTORIQUE



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE





Légende : Départements



Postes permanents



Postes en surcroits



ÉQUIPE DE DIRECTION ET DE GESTION



Julie Dault
Directrice générale



Julie Fortin
Directrice du service
d'intervention et de
référence policière



Pascal Côté
Directeur des
services courants



Geneviève Parent
Conseillère aux
ressources humaines



Audrey-Anne Lussier
Adjointe exécutive
à la direction et aux
communications



Jessica Nardelli
Cheffe d'équipe
du service d'intervention
et de référence policière



Jade St-Hilaire
Cheffe d'équipe des
services courants



Karine Ratté
Cheffe d'équipe des
services courants



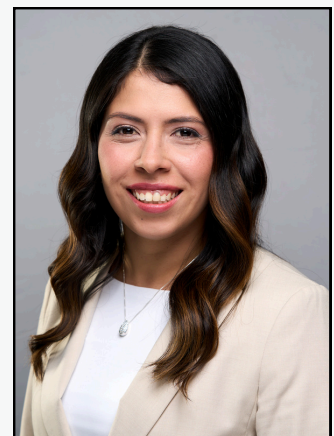
Marc-André Bonneau
Coordonnateur provincial
Équipe dédiée
d'intervention en
exploitation sexuelle



Stéphanie Trudeau
Coordonnatrice clinique
des services courants



Vanessa Giroux
Coordonnatrice clinique
des équipes spécialisées



Cindy Castiblanco
Coordonnatrice clinique
du service d'intervention
et de référence policière

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année, notre conseil d'administration a connu plusieurs changements notables. Le 13 mars 2024, une modification officielle de nos règlements a été adoptée afin d'ajouter un huitième siège au sein du conseil, marquant ainsi une volonté d'élargir la représentation et de renforcer la gouvernance de notre organisation.

Par ailleurs, plusieurs changements ont eu lieu au sein des membres du conseil d'administration au cours de l'année. Nous souhaitons ainsi souligner le départ de Michelle Savard, Nadine Haviernick, Marie-Claude Dandenault et Hugo Rousse. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres sortant-e-s pour leur précieuse contribution et leur engagement. Leur dévouement a grandement enrichi les travaux du conseil.

Ainsi, nous avons le plaisir d'accueillir les nouvelles personnes membres, dont l'expertise et l'implication constitueront des atouts importants pour soutenir nos orientations et faire progresser nos initiatives!



Vincent Richer
Président

Directeur adjoint
Direction des services
organisationnels
Service de Police de la
Ville de Montréal



Anouk St-Onge
Vice-présidente

Inspectrice, Cheffe de la
division de la prévention
et de la sécurité
Service de Police de la
Ville de Montréal



Geneviève Provost
Trésorière

CPA, CA, LL.M., FISC., FCPA,
Associée directrice
Fiscalité et services
juridiques
Deloitte Canada et Chili



Hélène Barabé
Secrétaire

Directrice des enquêtes
(Retraitée)
Autorité des Marchés
Financiers



Me Annie Laflamme
Administratrice

Procureure et avocate-conseil,
responsable du déploiement
pour le tribunal spécialisé en
matière de violence sexuelle et
de violence conjugale
Cour municipale de
Montréal



Nicolas Rondeau
Administrateur

Conseiller principal en
relations du travail
Direction des ressources
humaines
Université de Montréal



Isabelle Côté
Administratrice

Conseillère principale
Gestion de risques
opérationnels
Industrielle Alliance
Groupe Financier



Me Juliette Lucas
Administratrice

Procureure - Équipe des
violences sexuelles
Directeur des Poursuites
Criminelles et Pénales
Palais de justice de
Montréal

UN PLAN STRATÉGIQUE À NOTRE IMAGE

Dans le cadre de notre planification stratégique, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos quatre axes d'intervention, guidés par nos orientations et objectifs. Les actions posées au cours de la dernière année témoignent d'une volonté constante d'amélioration, de cohérence et d'engagement envers notre mission et notre clientèle.

Services aux client-e-s

Cette année, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services offerts. Le comité d'arrimage a contribué à renforcer la coordination entre les équipes et à consolider les pratiques de service, facilitant ainsi une réponse plus fluide aux besoins de la clientèle. Des relances hebdomadaires ont permis de mieux suivre les demandes, et des rendez-vous ont été offerts dans différents points de service lorsque les délais d'attente étaient trop longs. L'offre en soirée a également été maintenue, soutenant une plus grande flexibilité pour les personnes accompagnées. Par ailleurs, une sensibilisation accrue de l'équipe a mené à une augmentation notable du nombre de formulaires de satisfaction remplis, ce qui témoigne d'un réel souci d'évaluer et d'améliorer constamment nos pratiques.

Processus organisationnels

Les efforts déployés cette année ont permis de renforcer la qualité et l'efficacité de nos processus internes. Notre participation à des comités provinciaux et à des tables de consultation, notamment dans le cadre de l'implantation des tribunaux spécialisés, a contribué à faire valoir les besoins en lien avec la réalité montréalaise. L'équipe a bénéficié de formations ciblées, dont une mise à niveau sur le risque suicidaire, et de nouveaux outils cliniques ont été créés pour soutenir les interventions. Les modalités de répartition des dossiers ont été ajustées pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins des personnes accompagnées et l'expertise disponible. Le développement de communautés de pratique, la collaboration accrue avec des organismes partenaires ainsi que l'amélioration des infrastructures ont renforcé notre capacité à offrir des services sécuritaires, inclusifs et culturellement sensibles.

Ressources humaines

Des avancées concrètes ont marqué l'année en matière de gestion et de développement du personnel. D'abord, un nouvel horaire de 32 heures sur 5 jours est désormais offert afin de faciliter la conciliation entre le travail et la vie personnelle. Ensuite, la reconnaissance du travail accompli s'est manifestée à travers divers moyens, allant de la remise de lettres de remerciement à l'intégration d'indicateurs de reconnaissance dans les évaluations annuelles. Le recours à des supervisions externes et à du coaching pour l'équipe de gestion a contribué à renforcer la stabilité et la cohésion au sein des équipes, et l'adoption d'une politique de formation continue est venue structurer les possibilités de perfectionnement professionnel et encourager le développement des compétences. En parallèle, les rencontres d'équipe ont été repensées pour favoriser la collaboration et le partage d'expertise. Par ailleurs, la structure organisationnelle a été révisée pour mieux s'arrimer aux nouvelles réalités, notamment celles liées à l'arrivée des tribunaux spécialisés. Finalement, la nouvelle convention collective du SIRP, incluant une refonte des horaires, a été conclue avec succès!

Relation avec les partenaires

Les relations avec nos partenaires ont continué d'occuper une place centrale dans le développement et la pérennité de nos services. Notre collaboration s'est poursuivie de façon soutenue, notamment à travers notre participation aux tables de consultation liées au déploiement des tribunaux spécialisés et notre contribution au programme Immersion du SPVM, qui permet aux policier-ère-s récemment recruté-e-s de se familiariser avec nos services et avec le travail de terrain des agent-e-s d'intervention du SIRP. Ces partenariats, qu'ils soient communautaires, institutionnels ou gouvernementaux, illustrent notre rôle d'interlocuteur fiable, présent et engagé dans l'ensemble du réseau. Ils nous offrent non seulement l'occasion d'élargir notre portée et de nourrir nos pratiques, mais aussi de mieux anticiper les enjeux à venir grâce à une approche fondée sur la collaboration et l'action concertée.

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

La dernière année a été marquée par une tension budgétaire, nécessitant une gestion rigoureuse et concertée. Un travail de collaboration a été mené entre l'équipe de gestion du CAVAC de Montréal, le conseil d'administration et le ministère, dans le but de minimiser les impacts sur le personnel. Des décisions difficiles ont dû être prises, notamment en ce qui concerne certains postes en surcroît, que nous n'étions plus en mesure de maintenir. Toutefois, la préparation à l'arrivée des tribunaux spécialisés, prévue pour 2025-2026, a permis de revoir l'organisation des services. Cette réorganisation a rendu possible la conversion de plusieurs postes en surcroît en postes d'intervenant-e sociojudiciaire de liaison. Le déploiement dans le district de Montréal entraînera certainement des ajustements importants dans l'organisation de notre offre de service. Nous anticipons donc à la fois des mouvements internes et des embauches à l'externe pour répondre à ces nouveaux besoins.

La rétention de personnel

La rétention du personnel a été un enjeu au cours des dernières années. La mise en place d'entrevues de départ, le renouvellement de la convention collective ainsi que l'analyse de la démographie des employé-e-s ont permis à l'équipe de direction d'identifier des pistes d'amélioration concrètes, afin de favoriser le maintien en emploi et de répondre plus efficacement aux besoins exprimés par le personnel.

Voici certaines des priorités de la dernière année :

- Le maintien d'une équipe de gestion élargie, afin de mieux répondre aux différentes demandes des employé-e-s;
- Un ajustement du processus d'intégration en fonction des particularités de chaque poste, incluant désormais des rencontres de groupe avec la coordination clinique;
- La révision du guide d'évaluation annuelle afin de renforcer la reconnaissance de l'implication et du développement professionnel de chaque employé-e;
- La révision du plan de formation;
- Le maintien des aménagements de temps de travail et du télétravail afin de soutenir la conciliation travail-vie personnelle;
- La mise en place d'un projet-pilote d'horaire rotatif sur six semaines pour l'équipe d'intervention d'urgence du SIRP 24/7, offrant davantage de journées de congé consécutives aux employé-e-s à temps plein ainsi qu'un horaire plus stable pour les personnes sur la liste de rappel;
- D'autres mesures ont été instaurées pour soutenir la fidélisation du personnel, notamment la bonification de l'indemnisation des vacances, la participation à des programmes avantageux comme OPUS & Cie pour l'abonnement au transport en commun, ou encore le rabais corporatif offert par le Strøm spa.

118 Nombre d'employé-e-s

18 Nombre d'embauches

21 Nombre de démissions

11 Moins d'un an d'ancienneté

4 1 à 5 ans d'ancienneté

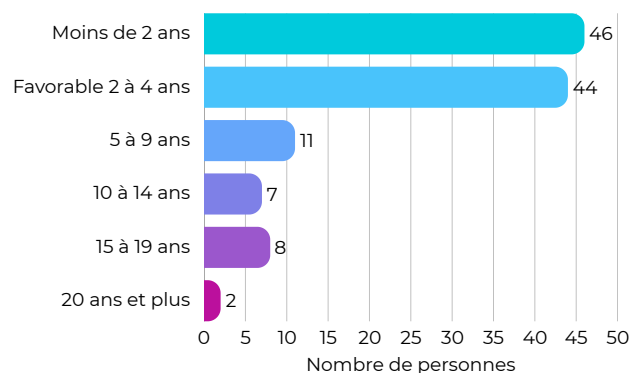
6 Plus de 5 ans d'ancienneté

5 Nombre de stagiaires

2 Stagiaire en travail social

3 Stagiaire en criminologie

Ancienneté globale au sein de l'équipe



La démographie globale du CAVAC de Montréal nous permet de constater que 76% de nos employé-e-s ont moins de 5 ans d'ancienneté.

NOS LOCAUX

Le CAVAC de Montréal est fier d'offrir ses services d'intervention, d'accompagnement et d'information via les trois cours de justice sur le territoire de Montréal (Palais de justice, tribunal de la jeunesse et Cour municipale) ainsi que dans quatre points de services (PDS) ayant pignon sur rue et situés à proximité d'une station de métro :

- le PDS Centre (station Beaubien);
- le PDS Est (station Cadillac);
- le PDS Ouest (Station Du Collège);
- le PDS Sud-Ouest (station Monk).

Ajoutons que ces emplacements ne sont pas identifiés afin de préserver l'anonymat de notre clientèle et d'assurer leur sécurité.



Au cours de la dernière année, des améliorations significatives ont été apportées à nos environnements de travail, notamment par le réaménagement des bureaux du Palais de justice de Montréal. Ces nouveaux locaux, conçus pour mieux répondre aux besoins de confidentialité, de confort et de proximité avec nos partenaires du milieu judiciaire, renforcent notre capacité à offrir un environnement accueillant et sécuritaire pour les personnes victimes, les témoins et leurs proches.

Par ailleurs, un moment marquant a été l'inauguration de la salle de réunion Jenny Charest au PDS Centre, un espace symbolique nommé en l'honneur de notre directrice générale sortante, qui a dirigé l'organisation avec engagement et vision pendant douze années. Cet hommage témoigne de l'empreinte qu'elle laisse au sein de l'équipe et de la volonté de souligner son apport à l'évolution du CAVAC de Montréal. Nous sommes fier-ère-s qu'à travers cet espace, elle puisse continuer de faire partie de notre quotidien.



SERVICES COURANTS

Les services courants représentent différents services offerts rapidement aux personnes victimes. Plusieurs portes d'entrée et plusieurs lieux peuvent permettre d'offrir les services de manière proactive et à proximité.

Voici les différents types de services psychosociojudiciaires dispensés par les professionnel-le-s de l'équipe du CAVAC.

Intervention post-traumatique et psychosociale

Évaluation des besoins et de la situation de la personne pour lui offrir une intervention adaptée afin de réduire les conséquences de l'acte criminel et de favoriser son rétablissement.

Un suivi à court terme de cinq semaines est disponible pour soutenir la personne victime, atténuer les conséquences de l'acte criminel et l'aider à retrouver un certain équilibre.

Accompagnement

Accompagnement lors des démarches auprès des services de police, des services d'aide aux personnes victimes d'actes criminels et auprès des différentes ressources disponibles. Comprend également le soutien tout au long du processus judiciaire, un accompagnement à la cour selon la situation ainsi que la préparation à rendre témoignage.

Assistance technique

Soutien pour présenter une demande d'indemnisation, à la SAAQ, la CNESST, ou autres, ou produire des documents en lien avec l'acte criminel (IVAC, déclaration de la victime au tribunal, résiliation de bail en situation de violence conjugale ou sexuelle, etc.).

Informations sur les droits et recours

Informations pour s'assurer que la personne connaisse ses différents droits et recours et réponses aux questions concernant les programmes d'indemnisation, les étapes du processus judiciaire, le dépôt d'une plainte dans un service de police, les ressources existantes pour les aider lorsque leurs besoins dépassent le mandat du CAVAC, etc.

Orientation vers les ressources spécialisées

Informations et références vers d'autres ressources selon les besoins spécifiques de la personne.

RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE ET ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE

Lorsque la clientèle contacte le numéro général du CAVAC de Montréal, elle est accueillie par l'un de nos trois agent-e-s de soutien à l'intervention et à l'accueil. Ce premier contact essentiel vise à offrir une écoute attentive et rassurante, tout en fournissant des informations claires sur les services du CAVAC. Selon les besoins exprimés, les appelants sont orientés vers les ressources internes ou externes les plus appropriées.

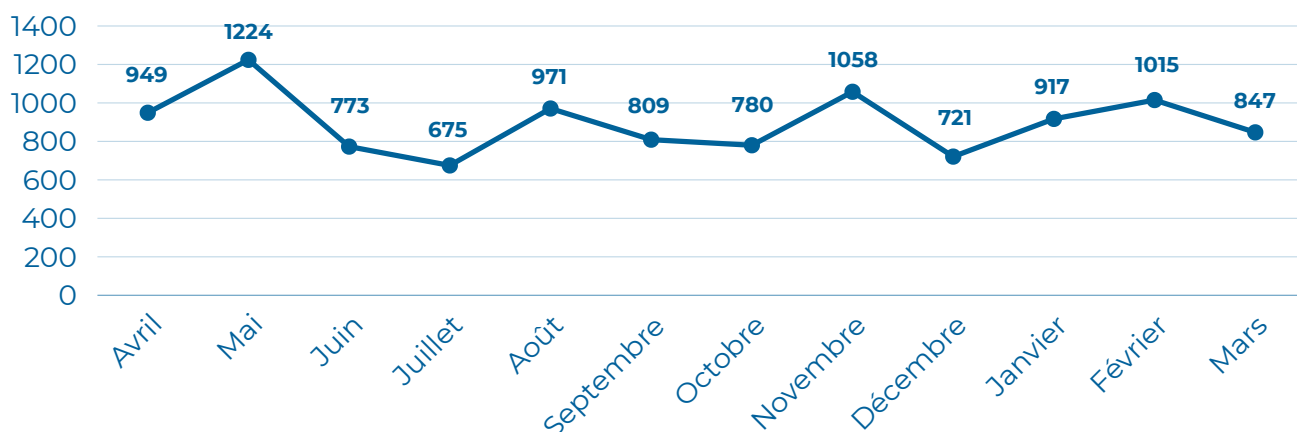
10 739

Nombre d'appels traités en 2024-2025

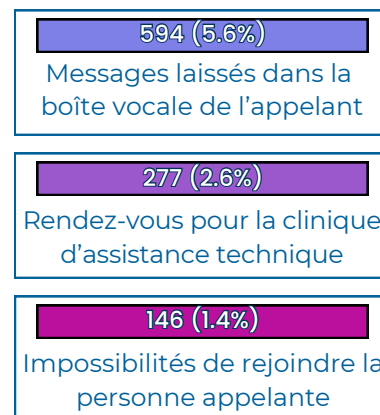
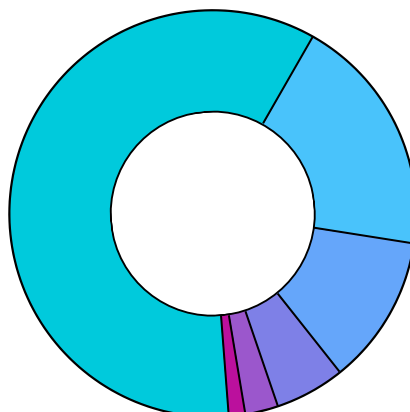
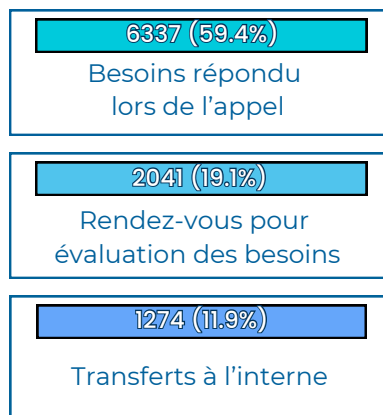
Tout au long de l'année, le délai de retour des messages a été rigoureusement maintenu à 24 heures lorsque les appels ne pouvaient être pris en direct. Par ailleurs, à la suite d'une formation spécifique, nos agent-e-s ont également apporté un soutien accru au palais de justice, notamment dans l'accueil des témoins.

Malgré certains défis, la capacité de l'équipe à répondre efficacement aux demandes s'est maintenue et même renforcée, permettant ainsi d'assurer un accompagnement de qualité à l'ensemble de notre clientèle.

Nombre d'appels traités en 2024-2025, par mois



Finalité de l'appel



ÉVALUATION CLINIQUE DES BESOINS

Lorsqu'une personne victime souhaite obtenir des services du CAVAC de Montréal, une évaluation téléphonique est réalisée par l'un-e de nos intervenant-e-s afin de mieux cerner sa situation et ses besoins. Cet échange permet de déterminer le type de service le plus approprié, qu'il s'agisse d'un suivi psychosocial, d'un accompagnement dans le cadre du processus judiciaire ou d'une intervention ponctuelle.

Dans certains cas, cette évaluation met en lumière que les besoins exprimés sortent du cadre de notre mandat ou qu'un autre organisme pourrait offrir un soutien plus adapté. Nos intervenant-e-s s'assurent alors d'orienter la personne vers les ressources spécialisées les plus pertinentes, afin de favoriser une prise en charge adéquate.

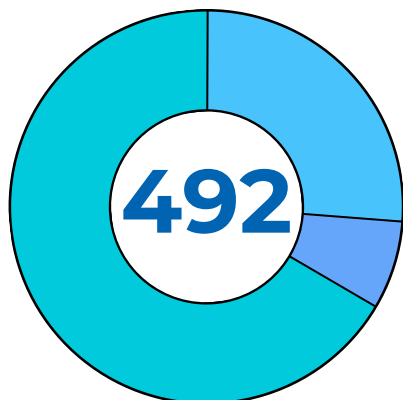
2784

Nombre d'évaluations en 2024-2025

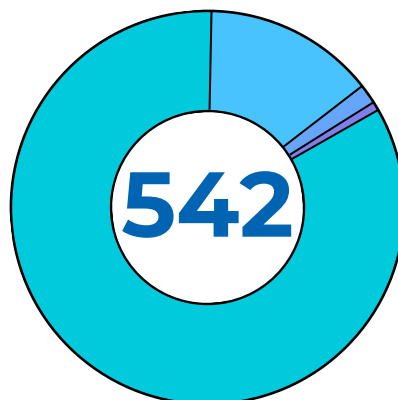
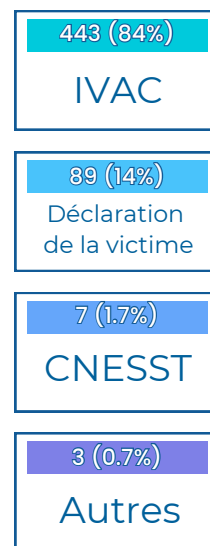
CLINIQUE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

La clinique d'assistance technique a pour objectif de fournir un soutien personnalisé aux personnes ayant besoin d'aide pour remplir diverses demandes d'indemnisation ou produire des documents en lien avec des actes criminels. Nos services incluent l'accompagnement pour des demandes à la SAAQ, la CNESST, et l'IVAC, ainsi que l'assistance pour remplir des déclarations de victime au tribunal ou résilier des baux en situation de violence conjugale ou sexuelle. Ces consultations, d'une durée d'environ une heure, sont assurées par nos intervenant-e-s, qui guident les personnes accompagnées à travers ces démarches administratives complexes.

Nombre et type de rendez-vous



Nombre et type de documents



LE CAVAC DANS LES COURS DE JUSTICE

Palais de justice de Montréal

Le CAVAC assure une présence quotidienne au tribunal pour accueillir les personnes victimes convoquées par subpoena. Dès leur arrivée, elles reçoivent de l'information, un soutien personnalisé et, au besoin, une intervention psychosociale visant à atténuer le stress lié à leur passage au tribunal. Les programmes CAVAC-INFO et INFOVAC-PLUS y sont également offerts afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes victimes et de leurs proches.

856

Services dispensés¹

Moments marquants de l'année

Un nouveau départ pour de meilleurs services

Le déménagement de nos bureaux a marqué une étape importante cette année. Parmi les améliorations apportées, une salle de télé-témoignage a été aménagée, facilitant la participation à distance des personnes appelées à témoigner, dans un cadre plus sécuritaire et adapté.

Un CAVAC-INFO amélioré

La mise en place d'une nouvelle procédure pour le service CAVAC-INFO a permis une accessibilité accrue, notamment par courriel. Ces changements ont contribué à améliorer la rapidité de transmission de l'information aux personnes usagères et ont renforcé la fluidité de la communication au sein de notre équipe.

Notre résilience face aux défis logistiques

Malgré les perturbations causées par la grève de Postes Canada, notre équipe a maintenu ses activités en adaptant ses méthodes. L'envoi du bulletin INFOVAC a même connu une hausse, témoignant de notre engagement à assurer une diffusion continue et efficace de l'information.



¹ Incluant : contact avec la personne, référencement et information. Les accompagnements et suivis psychosociaux ne sont pas comptabilisés dans cette statistique, on les retrouve plutôt dans les services dispensés par les services courants.

Cour municipale de Montréal

L'équipe de la cour municipale continue de jouer un rôle crucial dans l'offre de services aux personnes victimes d'actes criminels. Leur présence à temps plein permet de fournir une gamme étendue de services psychosociojudiciaires, incluant, entre autres, des rencontres de préparation à rendre témoignage, de l'accompagnement lors des journées de cour et de l'assistance technique pour remplir la déclaration de la victime. Notre présence depuis plusieurs années à la Cour municipale fait en sorte que notre collaboration avec les procureur-e-s est bien ancrée et stable. Cette relation de confiance se traduit par un nombre soutenu de références, que nous recevons désormais à raison de plusieurs par semaine.

Chambre de la jeunesse

L'équipe d'intervenant-e-s de la Chambre de la jeunesse collabore étroitement avec les procureur-e-s du Directeur des poursuites criminelles et pénales afin d'offrir aux personnes victimes, à leurs proches et aux témoins, des services adaptés aux particularités de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. La clientèle de ce point de service est donc majoritairement composée de personnes victimes mineures. Par le fait même, les intervenantes vont souvent intervenir auprès de plusieurs personnes dans un même dossier, notamment les parents de la personne victime.

Dans certains cas, les procédures se sont déroulées au centre judiciaire Gouin, nécessitant que les intervenant-e-s s'y déplacent pour assurer une continuité dans l'accompagnement des personnes concernées. Cette mobilité témoigne de leur engagement à offrir un soutien constant, peu importe le lieu des procédures, et à maintenir un lien de confiance avec les personnes victimes et leurs proches tout au long du processus judiciaire.

661

**Nombre de dossiers
en 2024-2025**

607

**Nombre de personnes
desservies en
2024-2025**



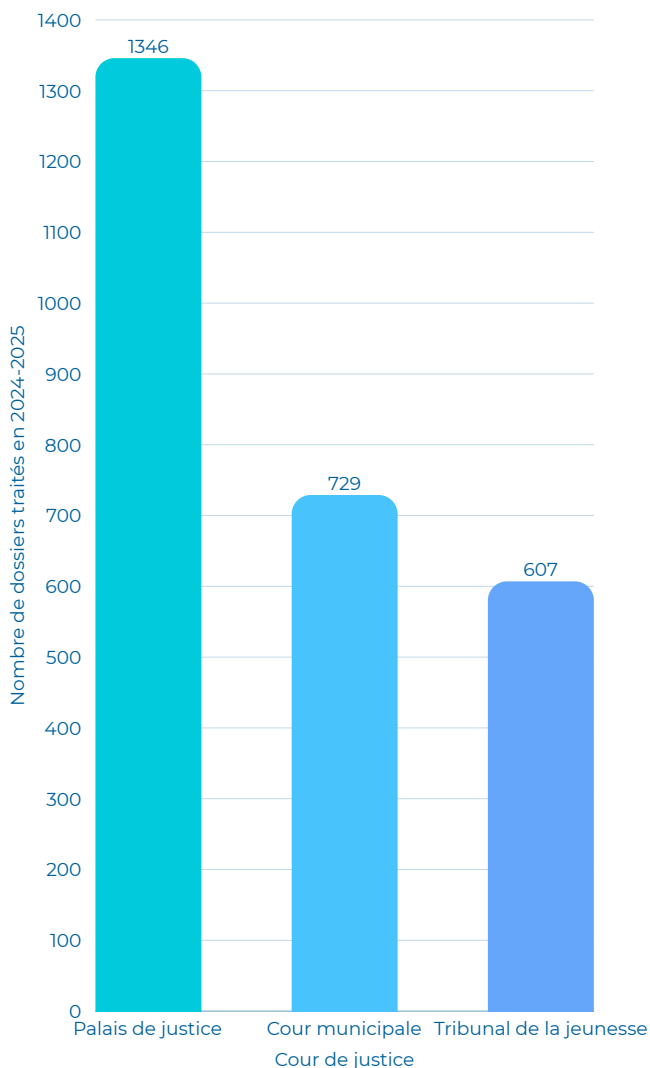
PROGRAMMES D'INFORMATION

Nos trois programmes d'information assurent une transmission rapide, sécuritaire et empathique des décisions judiciaires, tout en offrant un accompagnement adapté aux personnes victimes.

- Le programme **INFOVAC-PLUS** expédie des lettres d'ouverture dès que le DPCP autorise la poursuite, puis des lettres de fermeture lorsque le jugement est rendu. Chaque envoi précise les chefs d'accusation, rappelle les droits et inclut les formulaires légaux ainsi qu'un dépliant sur les services du CAVAC.
- Le programme **CAVAC-INFO** joint proactivement les personnes victimes par téléphone après la comparution de la personne accusée afin de leur communiquer les conditions et décisions du tribunal, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les ressources appropriées. Les dossiers de violence conjugale ou intrafamiliale sont pris en charge en collaboration avec Côté Cour.
- Le programme **PRIDO** informe les personnes victimes des décisions d'octroi de liberté conditionnelle concernant leur agresseur.

Ces trois volets se complètent afin de garantir que chaque personne victime demeure informée de l'état de son dossier et qu'elle soit accompagnée tout au long du processus judiciaire.

CAVAC-INFO



INFOVAC-PLUS

Nombre d'envois en 2024-2025

28 223

PRIDO

Nombre de demandes en 2024-2025

29

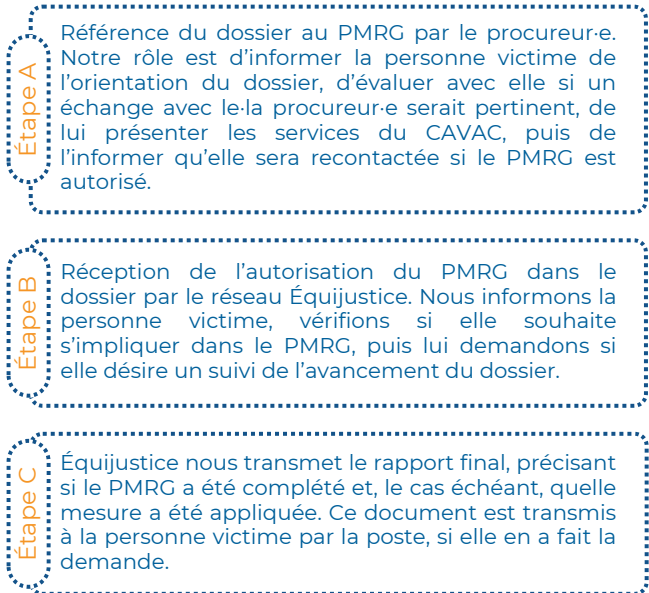


PROGRAMME DE MESURE DE RECHANGE GÉNÉRAL

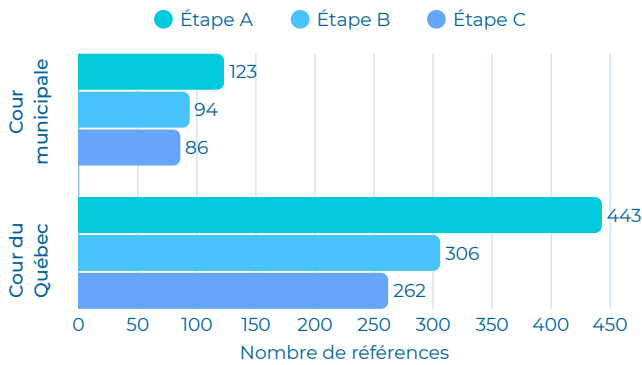
Au Canada, le Code criminel propose une alternative aux procédures judiciaires traditionnelles, permettant aux adultes ayant été accusé-e-s de certaines infractions criminelles de prendre la responsabilité de leurs actes et de résoudre leurs démêlés avec la justice autrement. Ces mesures de rechange sont gérées par le réseau Équijustice, avec qui nous avons établi un partenariat assurant le bon fonctionnement du programme. Plusieurs organismes de justice alternative du milieu collaborent avec Équijustice pour la mise en œuvre du PMRG dans tous les secteurs de Montréal.

Le CAVAC de Montréal assume la responsabilité d'informer les personnes victimes de ce programme et de l'orientation que prendra leur dossier. Nous leur expliquons qu'elles peuvent participer activement aux mesures de rechange ou simplement choisir d'être tenues informées. Nous cherchons à connaître leur positionnement à l'égard du programme, à les sensibiliser à leur possible implication dans le PMRG et à leur offrir des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

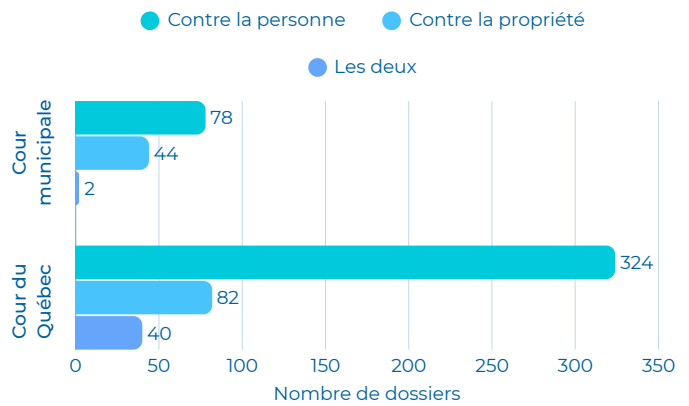
Les trois étapes au PMRG



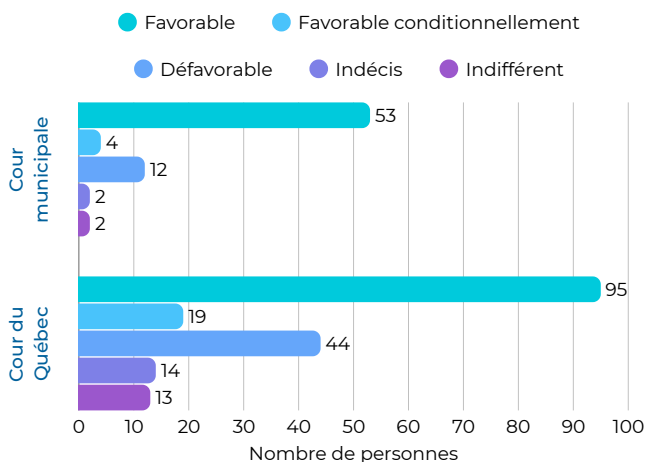
Nombre de références aux différentes étapes



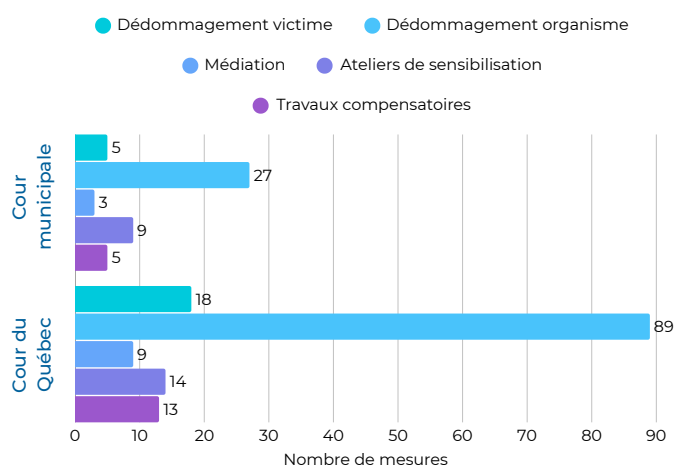
Types d'infractions criminelles



Position de la personne victime face au PMRG



Mesures réalisées par les accusé-e-s



SERVICE D'INTERVENTION ET DE RÉFÉRENCE POLICIÈRE

Agent·e·s d'intervention immédiate en poste de quartier du SPVM

Que l'intervention soit immédiate ou quelques jours plus tard, individuelle ou en groupe, les objectifs sont d'abord et avant tout préventifs.

Ils visent à:

1. Faciliter l'apaisement émotionnel

- Fournir une assistance pratique permettant de créer un environnement sécurisant afin que la personne puisse être disposée à recevoir l'intervention;
- Diminuer l'impact de la crise;
- Permettre l'expression émotionnelle;
- Communiquer des informations qui contribuent à faire face au stress présent;
- Permettre à la personne de s'adapter le plus rapidement possible.

2. Répondre aux besoins immédiats

- Établir un filet de sécurité;
- S'assurer que les besoins de base sont répondus (se nourrir, se loger, dormir, etc.);
- Prévenir une récurrence de passage à l'acte de la personne suspecte et/ou une potentielle revictimisation;
- Communiquer des informations de base (les lois en vigueur, le processus judiciaire, ses droits et recours, les ressources existantes, etc.);
- Aider la personne à prendre les meilleures décisions pour elle-même (empowerment), soit des décisions libres et éclairées.

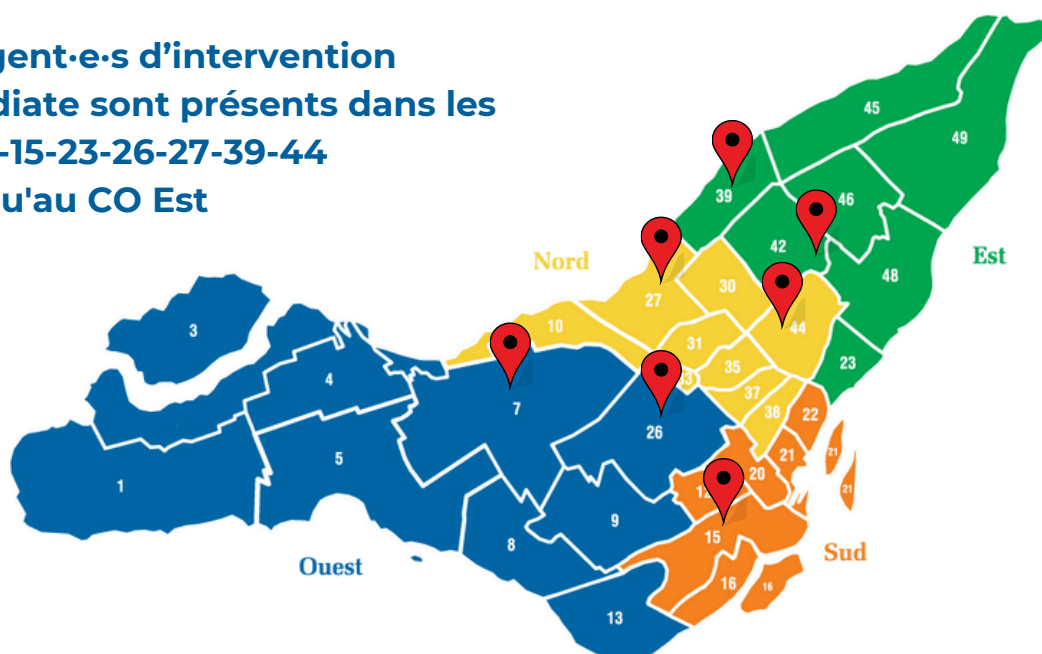
3. Prévenir l'état de stress post-traumatique

- Évaluer, normaliser, généraliser et informer sur les réactions (figer, fuir, combattre, se soumettre / plaie) et conséquences ainsi qu'aux symptômes de la phase de stress aigu;
- Sensibiliser aux comportements et attitudes à privilégier afin de limiter les impacts de la victimisation et ainsi prévenir le développement d'un état de stress post-traumatique (ESPT);
- Amener la personne à solliciter ses forces, ses ressources et ses mécanismes d'adaptation pour faire face à la situation;
- S'adapter à une potentielle nouvelle réalité et limiter les conséquences de l'événement.

4. Orienter vers les bonnes ressources

- Donner les coordonnées des ressources susceptibles de venir en aide à la personne;
- Expliquer les différents services pouvant être offerts au CAVAC (CAT, suivi, ateliers, etc.) et remettre les coordonnées;
- Référer de façon personnalisée, les personnes les plus vulnérables, aux ressources adaptées à leurs besoins à l'interne (ex. projets spécifiques, SC) ou à l'externe (CLSC, centre de crise, maison d'hébergement, etc.), lorsque nécessaire.

Nos agent·e·s d'intervention immédiate sont présents dans les PDQ 7-15-23-26-27-39-44 ainsi qu'au CO Est



Agent·e·s d'intervention immédiate en poste de quartier du SPVM (suite)

Les agent·e·s d'intervention immédiate (All) sont réparti·e·s dans différents postes de quartier (7, 15, 23, 26, 27, 39, 44 et le Centre opérationnel Est) sur l'île de Montréal et sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Leur présence dans les postes de quartier permet une réponse rapide aux demandes d'intervention immédiate et constitue un atout pour les corps policiers, qui peuvent compter sur la présence d'un·e intervenant·e directement sur place pour rencontrer la clientèle. À cette équipe s'ajoutent des intervenant·e·s responsables de la mise en œuvre du Programme de comparution des fins de semaine et jours fériés.

Concrètement, les All interviennent immédiatement après un événement, et ce, jusqu'à 72 heures suivant celui-ci. Complémentaires à l'intervention policière, les All réalisent généralement des interventions en contexte de crise. Une intervention rapide, à la suite d'une situation de victimisation, peut faire une réelle différence dans la vie d'une personne et contribue à réduire les risques de développer un état de stress post-traumatique (ESPT). Le travail des All permet ainsi d'accompagner la personne à travers cette épreuve, d'apaiser son état émotionnel et de prévenir l'aggravation des symptômes liés à la victimisation.

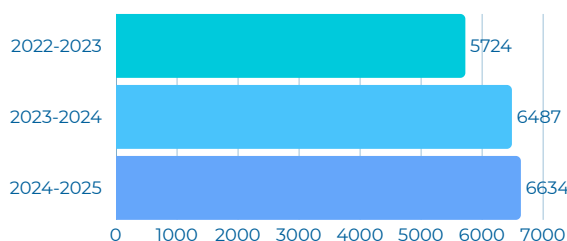
Afin de prévenir les homicides conjugaux, l'évaluation des facteurs de risque et de protection fait partie intégrante des pratiques des All. L'intervention de première ligne, conjuguée à l'augmentation des connaissances en la matière et à l'existence de la Cellule d'action concertée en violence conjugale, a permis de nombreuses actions visant à accroître la sécurité des personnes victimes et à réduire les risques de drames. Par ailleurs, le partenariat avec LAFU, facilitant la relocalisation temporaire des personnes victimes de violence conjugale en attente d'une place en maison d'hébergement, a nécessité un investissement considérable de temps pour l'équipe d'intervention, notamment dans la gestion et le suivi des demandes.

Les All ont une fois de plus démontré leur grande capacité d'adaptation et ont déployé d'importants efforts afin de répondre à la demande croissante de nos partenaires externes, tels que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Sûreté du Québec (SQ), la Société de transport de Montréal (STM) et VIA Rail. Le nombre de références mensuelles a oscillé entre **489** et **590**.

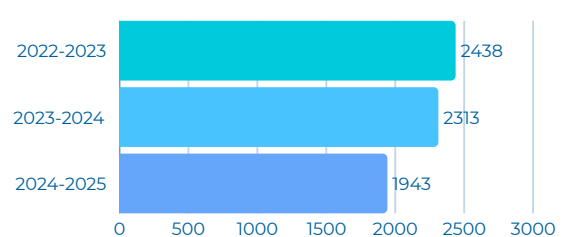
L'année a également été marquée par l'intégration d'intervenant·e·s sur la liste de rappel au poste de quartier 27, ce qui a permis de bonifier notre collaboration avec le SPVM et de rejoindre davantage de personnes victimes.

Enfin, afin de mieux répondre à la demande, l'horaire de l'équipe 24/7 a été modifié en cours d'année. Il a été ajusté en fonction des périodes les plus achalandées en matière de références policières et de demandes de services. Désormais, un plus grand nombre d'employé·e·s sont en service en soirée, afin de répondre à l'augmentation des besoins. L'horaire est également établi selon des rotations aux six semaines, permettant une couverture accrue durant les fins de semaine en ajoutant du personnel aux quarts déjà en place.

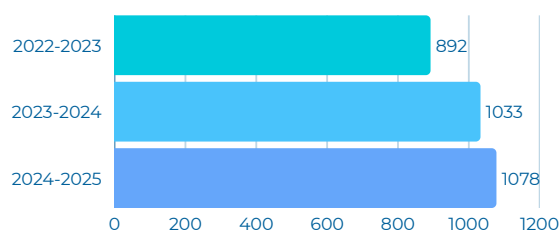
Personnes rejointes



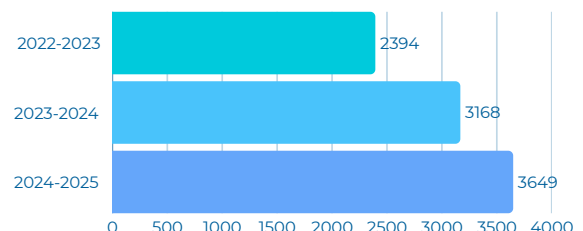
Interventions téléphoniques



Déplacements



Information et références



Comparutions de fins de semaine et jours fériés

Le programme des comparutions de fins de semaine et jours fériés (CFDSJF) est une initiative provinciale confiée au CAVAC de Montréal depuis décembre 2023. L'année écoulée a permis de consolider les pratiques de l'équipe, demeurée stable depuis l'implantation du programme, ainsi que d'élaborer le cadre clinique d'intervention.

Durant les fins de semaine et les jours fériés, les comparutions à la Cour du Québec se déroulent de façon virtuelle et sont réparties en trois pôles principaux : le pôle de Montréal, le pôle de Montréal-Externe et le pôle de Québec. Les dossiers judiciaires issus de différentes régions du Québec, devant être traités hors des heures ouvrables, sont gérés par une petite équipe de procureur-e-s et de technicien-ne-s. En parallèle, une équipe de cinq personnes du CAVAC de Montréal assure les services aux personnes victimes durant ces périodes.

Le mandat de l'équipe CFDSJF consiste à transmettre l'information judiciaire liée à la comparution de la personne mise en accusation, ainsi qu'à offrir une intervention psychosociale visant à assurer la sécurité immédiate des personnes victimes. L'intervention comprend l'information sur la remise en liberté ou la détention de la personne mise en accusation, l'explication des conditions applicables à chaque situation et la réponse aux questions portant sur la suite du processus judiciaire. Sur le plan psychosocial, l'équipe met en place un filet de sécurité, évalue les risques de récidive d'actes de violence et offre écoute et soutien.

2 695

**Nombre de dossiers reçus
en 2024-2025**

1 825

**Nombre de personnes victimes
rejointes en 2024-2025**

Échanges avec les partenaires

En décembre 2024, une présentation du programme a été faite par la responsable des CFDSJF et la coordonnatrice clinique du CAVAC de Montréal aux directions générales et aux intervenant-e-s des programmes CAVAC-INFO des autres régions du Québec. Cette présentation visait à favoriser une meilleure compréhension des services, des procédures et du cadre clinique, tout en encourageant le partage de pratiques propices à la collaboration inter-CAVAC. Elle a également permis de renforcer la continuité de l'offre de services à l'ensemble des personnes victimes sur le territoire québécois.



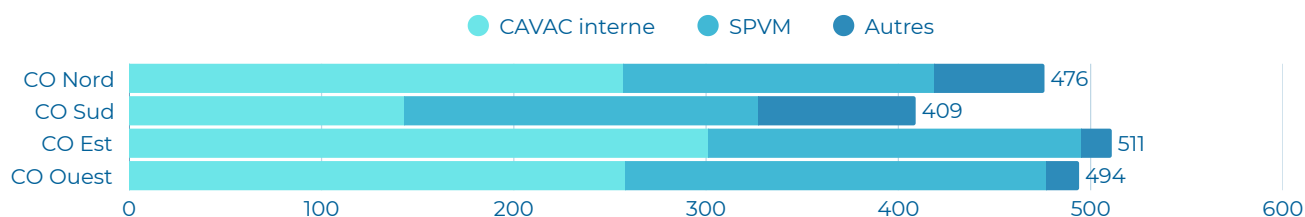
Agent·e-s de liaison en centre opérationnel et au service des enquêtes spécialisées du SPVM

Depuis 2007, les agent·e-s de liaison en centre opérationnel (CO) et au Service des enquêtes spécialisées (SES) du SPVM jouent un rôle crucial en collaborant quotidiennement avec les enquêteur·trice-s et en intervenant rapidement auprès des personnes victimes, des proches et des témoins d'actes criminels. Ces professionnel·le-s ont pour mandat de contacter rapidement les personnes victimes et les témoins référé·e-s par les enquêteur·trice-s, de fournir des informations sur les démarches à venir ainsi que sur leurs droits et recours, de répondre aux questions liées à l'enquête et au processus judiciaire, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les ressources appropriées.

Cette année, l'intégration à la plateforme M-IRIS du SPVM, dans le cadre d'un projet pilote, a marqué un tournant dans notre capacité à rejoindre plus rapidement les personnes victimes. Cette plateforme permet la consultation directe des rapports policiers, facilitant ainsi l'identification des personnes susceptibles de bénéficier d'une intervention immédiate. Cinq membres de l'équipe ont obtenu un accès à cet outil, à la suite d'une formation visant à en assurer une utilisation efficace et sécuritaire. Cette avancée a permis d'élargir notre portée et d'améliorer la réactivité de nos interventions auprès des personnes concernées.

Par ailleurs, afin de faciliter l'intégration du personnel du CAVAC dans les postes de quartier du SPVM, deux guides ont été conçus : l'un à l'intention des commandant·e-s, l'autre destiné aux intervenant·e-s en référence policière. Ces outils pratiques servent de repères lors de l'accueil de nouvelles personnes au sein des équipes, en s'appuyant sur les pratiques gagnantes identifiées par nos intervenant·e-s et nos partenaires sur le terrain.

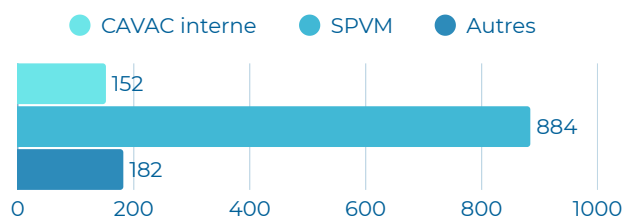
Dossiers traités et provenance des références, par CO



Réalisations de l'année

- Développement d'un groupe de soutien structurés pour les mères endeuillées, nouveau projet créé par Valérie B. et animation de deux groupes de 10 rencontres.
- Partenariat avec le Projet Pivot qui travaille dans le cadre de la flambée de violence armée pour nous référer des victimes et témoins de violence armée.
- Création d'un partenariat avec Solution groupe DC quant au nettoyage des scènes de crime à la suite d'un homicide (qui s'engage à remettre des factures en deçà des montants offerts par l'IVAC).
- Création d'un aide-mémoire pour les intervenant·e-s lors des rencontres avec les familles dans les cas de décès par acte criminel.
- Accompagnement à la Cour dans un dossier très médiatisé pour une quinzaine de victimes ayant subies des violences sexuelles par un prédateur sexuel ayant écopé d'une sentence de 24 ans, du jamais vu au Canada.

Dossiers traités et références reçues - SES



Nombre d'heures de travail dédiées au traitement des dossiers d'homicide (contacts et services) par nos deux agent·e-s de liaison au SES

1418 heures

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Nos équipes spécialisées :

- >> CELLULE D'INTERVENTION ET DE PROTECTION
- >> INTERVENANT·E DÉDIÉ·E AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES
- >> AGENT·E DE LIAISON DÉDIÉ·E EN MALTRAITANCE AINÉE
- >> ÉQUIPE DÉDIÉE D'INTERVENTION EN EXPLOITATION SEXUELLE
- >> ÉQUIPE MOBILE DE GARDE - HOMICIDE
- >> ÉQUIPE - DÉCÈS PAR ACTES CRIMINELS
- >> AGENT·E DE LIAISON EN VIOLENCES SEXUELLES
- >> AGENT·E DE LIAISON DÉDIÉ·E EN VIOLENCE CONJUGALE
- >> PROGRAMMES POUR TÉMOINS VULNÉRABLES
- >> PROGRAMME PROCHES



Cellule d'intervention et de protection pour personnes immigrantes victimes d'actes criminels ou d'abus

Cette année, la fin du financement dédié a entraîné le retrait officiel de notre équipe spécialisée auprès des personnes immigrantes à statut précaire ou sans statut. Bien que cette subvention n'ait pas été reconduite, notre engagement envers cette clientèle vulnérable demeure intact. Les services d'intervention, d'information et d'accompagnement continuent d'être offerts par l'équipe des services courants, selon les mêmes standards de qualité que l'ensemble de notre offre générale. Les personnes victimes immigrantes à statut précaire ou sans statut peuvent donc toujours bénéficier d'un soutien confidentiel et adapté à leur réalité.

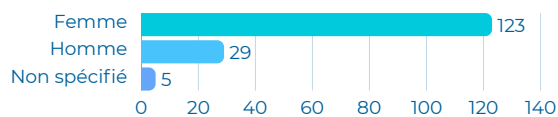


Parallèlement, nous poursuivons activement notre collaboration avec les organismes communautaires œuvrant auprès de cette clientèle afin de maintenir un lien et de faciliter l'accès à nos services. De plus, afin de continuer à sensibiliser le réseau et à valoriser l'expertise développée au cours des dernières années, nous avons présenté ce projet au congrès de la Société de criminologie en octobre 2024. Cette visibilité a permis de sensibiliser l'ensemble des acteur-trice-s du milieu à l'importance d'une réponse concertée et inclusive aux besoins des personnes victimes, indépendamment de leur statut migratoire.

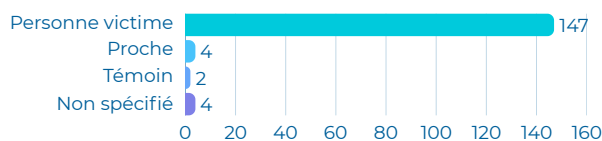
Nombre de dossiers traités (avril 2024 à septembre 2025) : **157**

Profil de la clientèle

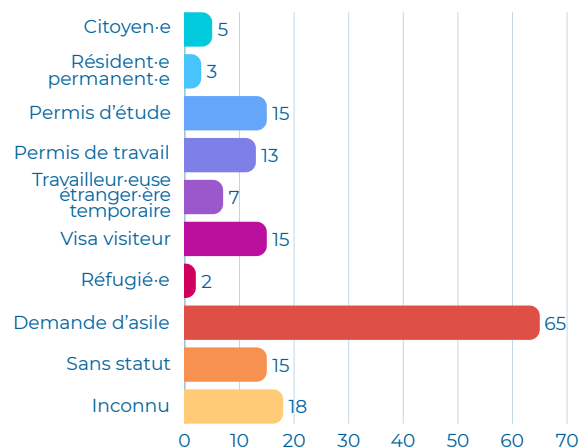
Genre



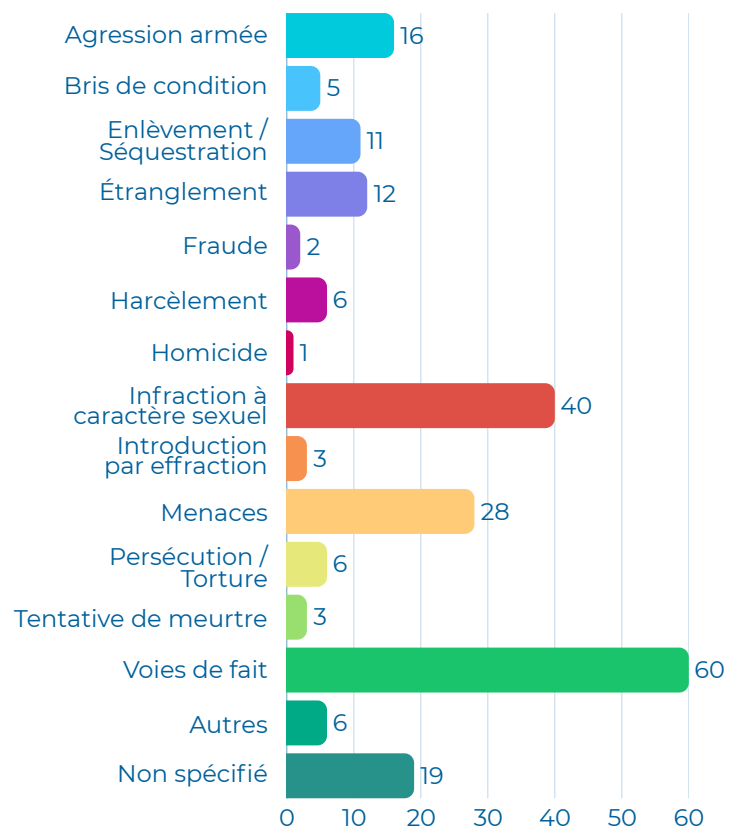
Type de clientèle



Statut migratoire



Type d'infraction ou situation d'abus



Intervenant·e dédié·e aux communautés autochtones

En place depuis juin 2023, le poste d'intervenant·e dédié·e aux communautés autochtones s'inscrit dans une démarche continue visant à améliorer l'accessibilité et la pertinence des services offerts aux personnes autochtones victimes d'actes criminels. Ce travail repose sur une compréhension fine des réalités vécues et sur une présence active dans les milieux, ce qui permet de tisser des liens de confiance essentiels à l'accès aux services. À l'écoute des besoins exprimés et des dynamiques propres à chaque communauté, l'intervenant·e adapte ses interventions pour qu'elles soient culturellement pertinentes et joue ainsi un rôle clé dans le développement d'une offre de services qui respecte l'identité, le parcours et la réalité de chaque personne rencontrée.

Partenariats

- Collaboration avec Services parajudiciaires autochtones du Québec pour la semaine des victimes 2024
- Intégration du Sous-comité Milton-Parc/Comité Hôtel des Arts
- Présence - La Porte Ouverte (un mercredi sur deux depuis septembre 2024)
- Présence - Clinique juridique: Montréal autochtone (3e jeudi du mois depuis novembre 2024)

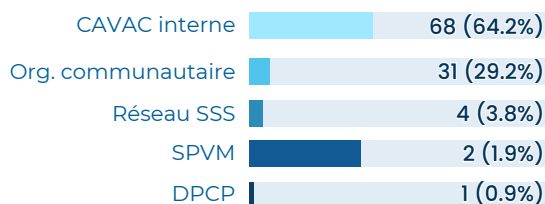
Nombre de références en 2024-2025

106

Pourcentage d'augmentation

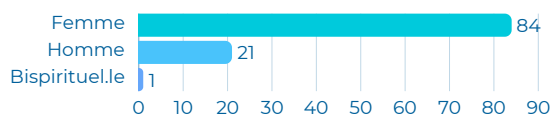
202 %

Provenance des références

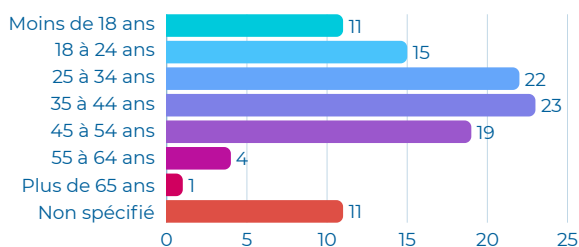


Profil de la clientèle

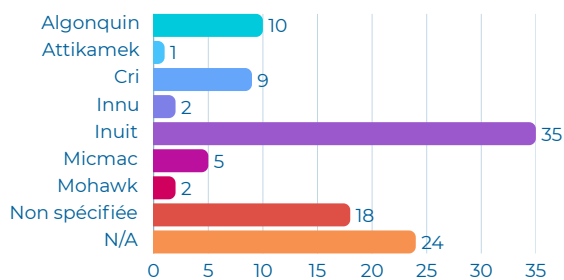
Genre



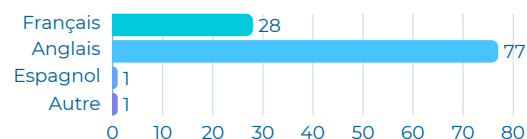
Âge



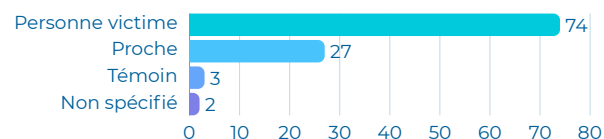
Nation



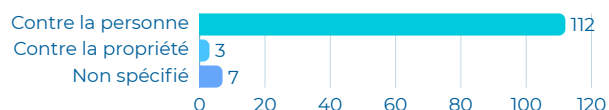
Langue d'intervention



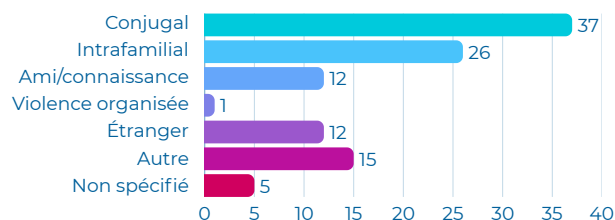
Type de client.e



Type d'infraction criminelle



Contexte de l'infraction criminelle



Agent·e de liaison dédié·e en maltraitance aînée

Le mandat de l'agent·e de liaison dédié·e à la maltraitance envers les personnes aînées vise à offrir une réponse spécialisée, personnalisée et accessible aux personnes aînées victimes de maltraitance. Grâce à une approche de proximité, ce service permet d'intervenir de manière rapide et adaptée à la réalité de ces personnes, souvent confrontées à des enjeux de vulnérabilité, d'isolement ou de mobilité. En collaboration étroite avec les partenaires du réseau de la santé, du milieu communautaire et du SPVM – notamment dans le cadre du modèle IPAM (intervention policière auprès des aîné·e·s maltraité·e·s) – l'agent·e de liaison assure la coordination des références, la présence dans les milieux policiers et, au besoin, des interventions directement au domicile des personnes concernées. Cette présence ciblée permet non seulement de renforcer la détection des situations de maltraitance, mais aussi de garantir un accompagnement humain, sécurisant et bien ancré dans le réseau de soutien.

En plus de ses interventions directes, cette personne agit également comme ressource pour l'ensemble des intervenant·e·s du CAVAC de Montréal appelé·e·s à soutenir la clientèle aînée. Elle offre un soutien clinique ponctuel, partage son expertise sur les enjeux spécifiques liés à la maltraitance et contribue à renforcer les pratiques internes en matière d'intervention auprès des personnes âgées.

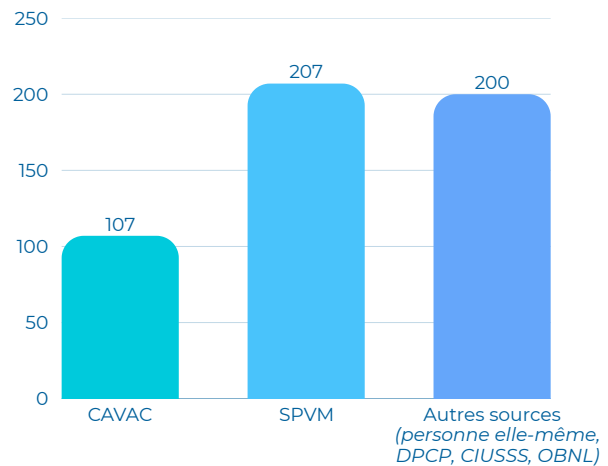
Partenariats

- Participation à l'édition 2024 de l'opération "Visiter une personne aînée isolée" du SPVM, CIUSSS et de la Direction Régionale de Santé Publique de Montréal;
- Participation au projet pilote SAUVER (Soutenir les Aînés contre la Fraude et Éduquer / Seniors Against Fraud to Educate) du SPVM. Un projet qui a pour mission d'offrir un groupe de soutien personnalisé à partir d'expériences individuelles semblables auprès des victimes de fraude. (Maintenant devenu un Programme au SPVM);
- Participation au souper de Noël des aînés organisé par le PDQ 39;
- Participation au Projet de recherche "Les Personnes proches commettant de la maltraitance envers les personnes aînées : Contextes, interventions et expériences". Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS).

Nombre de références
et demandes traitées
en 2024-2025

514

Provenance des références et demandes



Source: cavac.qc.ca/au-service-de-la-clientele-ainee

Pour en connaître davantage, consultez l'article de blog du Réseau des CAVAC, qui présente le projet dédié en maltraitance aînés du CAVAC de Montréal!

Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle

L'équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle a été mise en place pour répondre aux réalités particulièrement complexes vécues par les personnes victimes d'exploitation sexuelle et de traite de personnes. Son rôle dépasse largement l'intervention ponctuelle : elle agit comme un filet de sécurité, mobilisant une approche rapide, humaine et concertée afin de rejoindre des personnes souvent éloignées des services traditionnels. En assurant un accompagnement spécialisé et en créant des ponts entre les divers acteur·trice·s du milieu, l'équipe vise à renforcer la protection et l'autonomie des personnes concernées, tout en contribuant à une transformation durable des pratiques en matière de lutte contre l'exploitation.

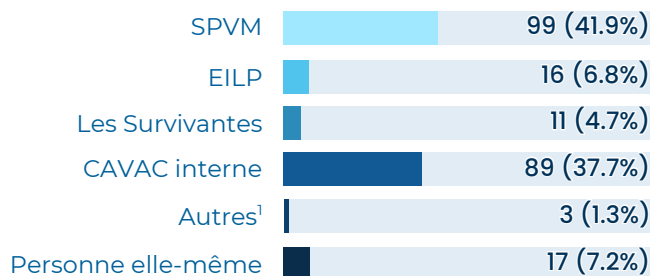
L'année a été marquée par une étape importante avec le début de la diffusion de la formation ÉDIES (Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle) au sein du Réseau des CAVAC. Cette formation, développée à partir de l'expertise terrain de notre équipe, vise à outiller les intervenant·e·s afin de mieux comprendre les réalités spécifiques de l'exploitation sexuelle et d'offrir des services plus sensibles, adaptés et cohérents.

En amorçant cette diffusion à l'échelle provinciale, nous contribuons à la montée en compétence collective et à l'harmonisation des pratiques en matière d'intervention dans ce domaine complexe. L'offre de formation se poursuivra au cours de l'année financière actuelle, avec l'objectif de rejoindre un nombre croissant de professionnel·le·s œuvrant au sein des 17 CAVAC de la province!

Nombre de références en 2024-2025

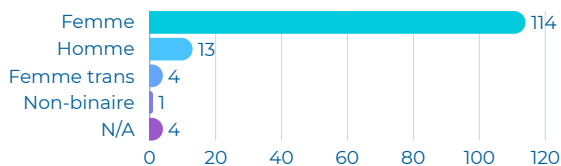
236

Provenance des références

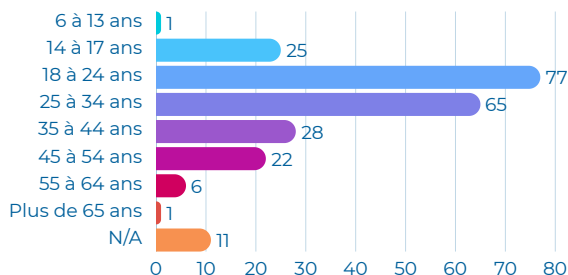


Profil de la clientèle

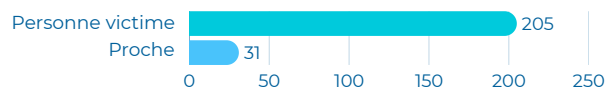
Genre de la personne



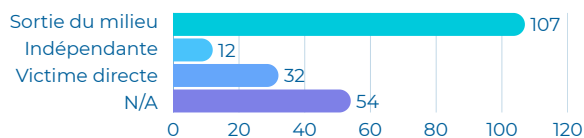
Âge de la personne



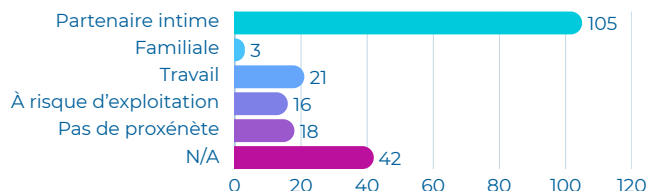
Type de client.e



Contexte de la victimisation



Relation avec le proxénète



¹ Incluent : les organismes communautaires locaux, les services de détention, le DPCP, les milieux scolaires, la DPJ, les corps policiers externe, etc.

Équipe mobile de garde - Homicide

Depuis plus de cinq ans, un projet novateur visant à renforcer la collaboration entre le CAVAC de Montréal et l'équipe des crimes majeurs du SPVM est en place. Ce modèle repose sur l'implication immédiate d'une équipe spécialisée d'intervenant-e-s provenant de divers services du CAVAC de Montréal lors d'un décès lié à un acte criminel, qu'il s'agisse d'un homicide, d'une collision mortelle ou encore d'un décès impliquant plusieurs personnes. Dès les premiers moments suivant l'événement, les intervenant-e-s sont appelé-e-s à se rendre sur le terrain aux côtés des enquêteur-trice-s afin de rencontrer les proches de la personne décédée et les témoins présents. Cette présence rapide permet d'offrir un soutien psychosocial essentiel, d'initier une intervention post-traumatique, de transmettre les premières informations judiciaires et, le cas échéant, de favoriser la collaboration avec les services d'enquête.

42

**Nombre de demandes
d'interventions immédiates
en 2024-2025**

En 2024-2025, notre équipe a été mobilisée dans la grande majorité des homicides survenus à Montréal. Chaque situation est unique, et certains dossiers concernent plusieurs personnes victimes, ce qui nécessite une intervention adaptée à des dynamiques familiales complexes. En moyenne, de 1 à 8 proches sont accompagné-e-s lors de chaque intervention sur le terrain. Dans certains cas d'envergure, comme celui de l'incendie criminel survenu cette année dans le Vieux-Montréal, l'équipe a été appelée à intervenir auprès de 31 témoins et personnes victimes survivantes, en plus de trois membres de la famille, dont deux étaient à l'étranger. Par ailleurs, de nombreuses interventions se déroulent à distance, notamment par téléphone, en raison de la localisation géographique des familles — hors province ou à l'international — ou du fait que le décès survient quelques jours après l'événement initial. Ces situations exigent alors une reprise rapide de l'accompagnement dès l'annonce du décès.



Plaque de remerciement et de reconnaissance offerte par le SPVM au CAVAC de Montréal pour souligner notre étroite collaboration lors de cet événement tragique.

« Dans la nuit du 4 octobre 2024, deux commerces sont la cible d'incendies criminels. L'embrasement général d'un des lieux visés cause le décès d'une dame et de sa fille. Plus de 700 caméras sont recensées et 76 caméras pertinentes permettent de faire passer le nombre de véhicules suspects de 26000 à 1 en l'espace de quelques jours.

Après 7 jours consécutifs d'enquêtes, de nombreuses heures de travail, peu de sommeil, des opérations de surveillance 24h par jour, les suspects responsables des incendies criminels sont identifiés et appréhendés grâce à la contribution de la Section des Crimes Majeurs, des Agressions Sexuelles et de l'Antigang.

Lors de cette triste journée, les intervenantes du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) sont venues supporter les équipes d'enquêtes. En quelques minutes, une équipe de plusieurs intervenantes étaient sur le terrain, prêtes à fournir tout le support nécessaire aux témoins, aux victimes et aux familles. Travaillant de près avec la cellule chargée de supporter les familles et les victimes, les intervenantes ont été d'une aide extraordinaire.

Cet événement vient encore une fois démontrer la complémentarité du travail du CAVAC avec celui des enquêteurs du SPVM. Nous savons que nous pourrions toujours compter sur le support de nos alliées du CAVAC afin d'offrir un meilleur service aux citoyens. »



Équipe «Décès par acte criminel»

En continuité avec ce travail d'urgence, les intervenant-e-s de l'équipe spécialisée en décès liés à un acte criminel assurent un accompagnement soutenu auprès des proches endeuillé-e-s et des témoins, de l'annonce du décès jusqu'à la conclusion du processus judiciaire, souvent plusieurs mois, voire plusieurs années plus tard. Leur mandat consiste à informer les familles sur les étapes judiciaires à venir, leurs droits et recours, les ressources disponibles, ainsi qu'à offrir un soutien psychosocial constant, adapté à l'évolution du deuil et au stress généré par les procédures judiciaires. Ils et elles assurent la continuité des suivis amorcés dès le moment critique de l'événement et jouent un rôle pivot entre les familles, les enquêteur-trice-s, les procureur-e-s et les partenaires communautaires. Cette approche permet d'offrir une prise en charge cohérente et humaine, en maintenant un lien de confiance durable avec les familles et les témoins concerné-e-s.

Grâce au travail concerté des deux équipes, près de 400 personnes ont bénéficié d'un suivi actif en 2024-2025, témoignant de l'importance et de la portée de cette intervention spécialisée.

767

**Personnes desservies
en 2024-2025**

394

**Nombre de personnes ayant
bénéficié d'un suivi actif
en 2025-2025**



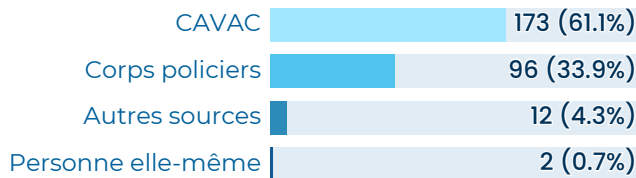
Agent·e·s de liaison et d'intervention en violence sexuelle

Depuis sa création en 2017-2018, dans le sillage du mouvement #MoiAussi, les agent·e·s de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS) se consacrent à la prise en charge des personnes victimes d'infractions à caractère sexuel, en collaboration avec le SPVM. Cette équipe spécialisée a pour mandat principal de faciliter le parcours des personnes victimes en leur offrant un suivi psychosocial, un accompagnement judiciaire ainsi que des services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Nombre de références en 2024-2025

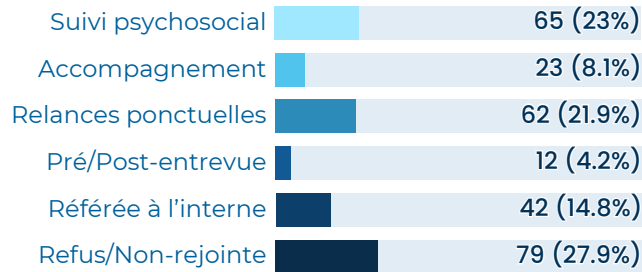
283

Provenance des références



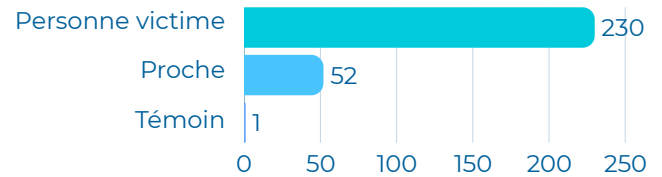
Services rendus

Il est à noter que la majorité des personnes rejointes ont reçu une variété de services. Nous les classons selon le service initial émis.

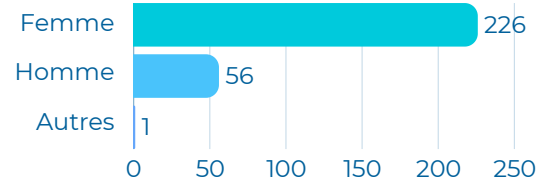


Profil de la clientèle

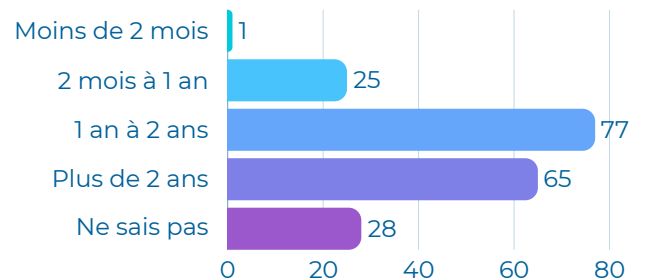
Type de client



Genre de la personne



Délai depuis l'acte criminel



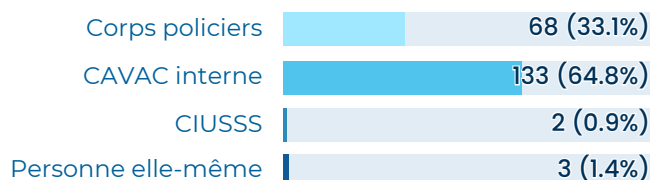
Agent·e·s de liaison dédié·e·s en violence conjugale

À l'automne 2021, en réponse aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance », le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a créé la Section Spécialisée en Violence Conjugale (SSVC), aujourd'hui située au service des enquêtes spécialisées. Cette section vise à repenser les interventions en contexte de violence conjugale, assurant ainsi un accompagnement plus soutenu et adapté aux besoins spécifiques des personnes victimes. Dès la création de cette section, le SPVM a sollicité le CAVAC de Montréal pour intégrer une personne intervenante désignée, installée dans les mêmes bureaux. Cette présence conjointe témoigne d'un changement de culture dans la façon d'aborder les situations de violence conjugale : plus proactive, plus attentive, et surtout, plus humaine. Elle reflète également la reconnaissance et la confiance du SPVM envers l'expertise du CAVAC de Montréal, ainsi qu'une volonté commune de mieux soutenir les personnes victimes.

Nombre de
références
en 2024-2025

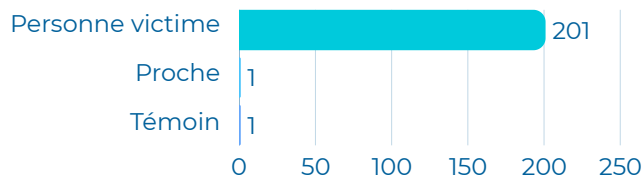
205

Provenance des références

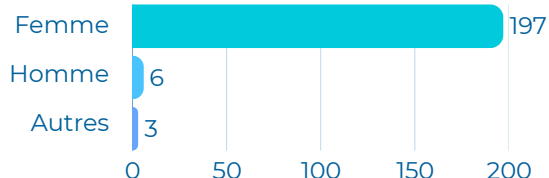


Profil de la clientèle

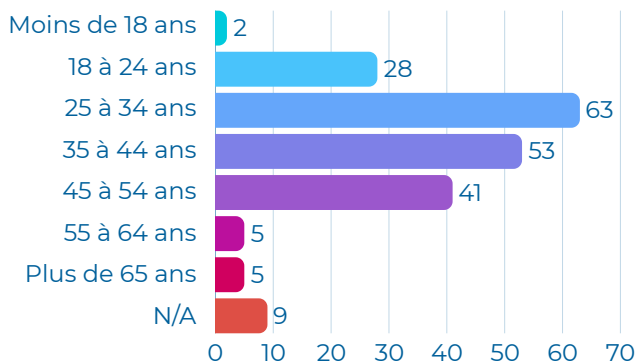
Type de client



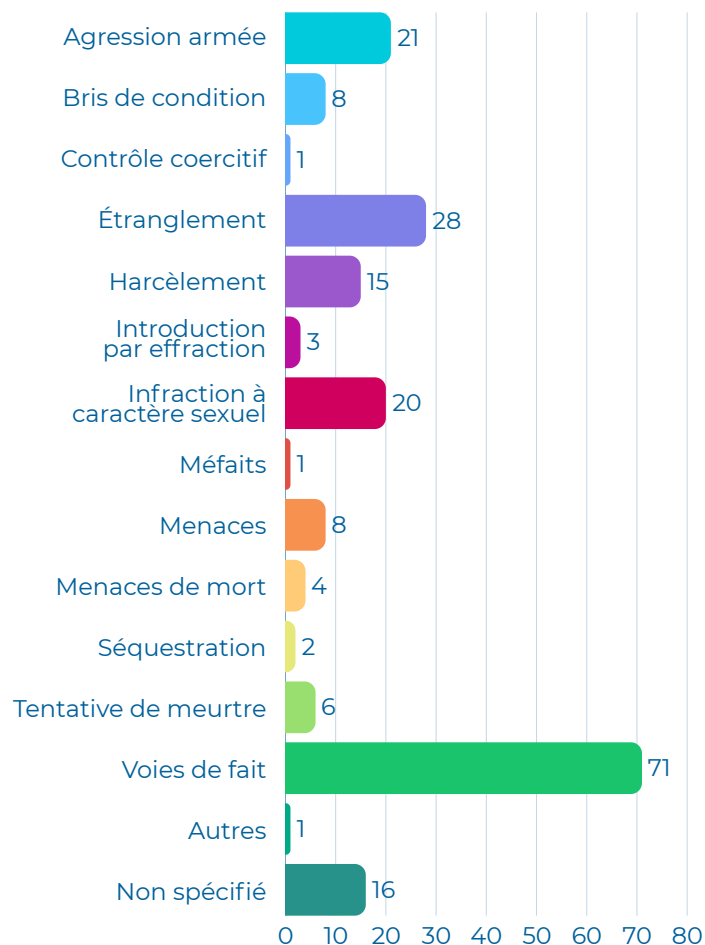
Genre de la personne



Âge de la personne



Type d'infraction ou situation d'abus



Programme Témoin-Enfant et Programme Témoin Violence Sexuelle et Violence Conjugale

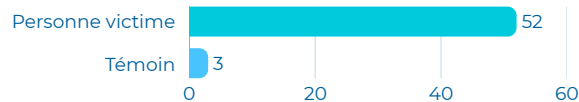
Depuis 2021, le Programme Témoin-Enfant (PTE) est soutenu par le ministère de la Justice dans les CAVAC à travers le Québec. Ce programme offre un soutien aux personnes mineures et aux personnes vulnérables appelées à témoigner en tant que personnes victimes ou témoins d'actes criminels. Depuis 2022, le CAVAC de l'Outaouais a développé le guide PTVSVC, une adaptation du PTE spécifiquement destinée aux personnes victimes et témoins de violence sexuelle et conjugale, que le CAVAC de Montréal a implantée au cours de la dernière année. Ces programmes visent à apaiser le stress lié aux procédures judiciaires et à favoriser un témoignage de qualité.

L'année écoulée a permis de consolider ces programmes tant sur le plan organisationnel que clinique. L'équipe PTE-PTVSVC a intégré de nouveaux bureaux situés au 5e étage du palais de justice, un environnement mieux adapté à un accueil confidentiel et sécurisant pour la clientèle. Parallèlement, un important travail de formation et de soutien clinique a été mené auprès de l'équipe des services courants. Tous les intervenant-e-s ont reçu une formation complète sur le programme PTVSVC, ce qui leur permet de mieux accompagner et préparer les personnes victimes et témoins dans ce contexte particulier, tout en contribuant à l'élargissement de notre capacité de prestation de services.

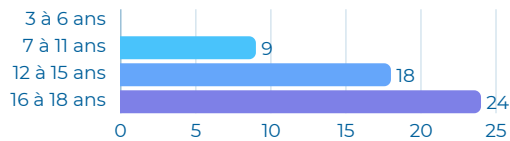
PTE

Nombre de dossiers en 2024-2025 : **55**

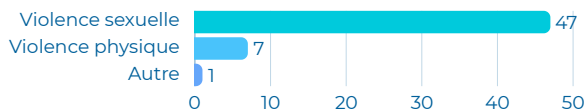
Type de clientèle



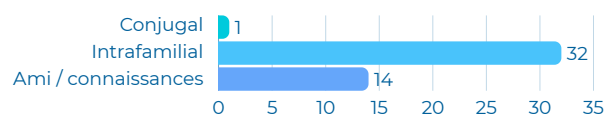
Âge de la personne



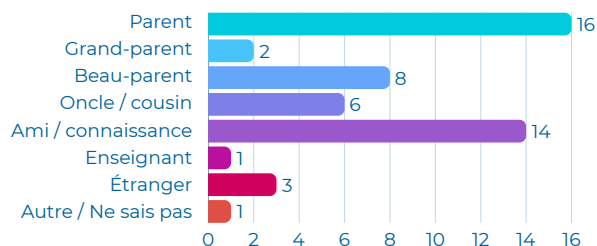
Type d'infraction criminelle



Contexte de l'infraction criminelle



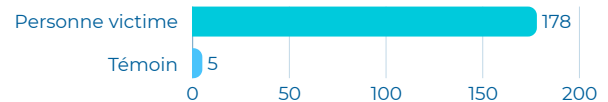
Lien avec l'accusé



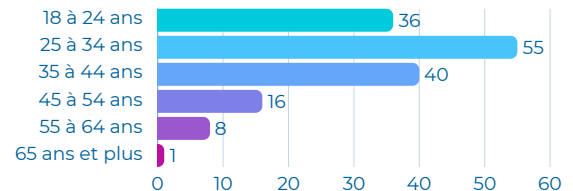
PTVSVC

Nombre de dossiers en 2024-2025 : **183**

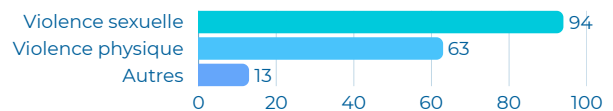
Type de clientèle



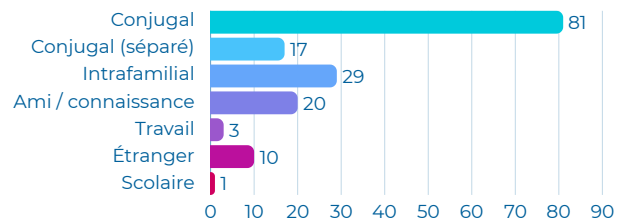
Âge de la personne



Type d'infraction criminelle



Contexte de l'infraction criminelle



Le cœur du projet – L'essence – La clientèle

Le Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel vise le remboursement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de stationnement aux proches de personnes victimes décédées à la suite d'un acte criminel afin de pouvoir assister aux procédures judiciaires. L'admissibilité au programme n'est pas limitée aux cas d'homicides, mais à tous les actes criminels causant la mort, telle que la négligence criminelle, la conduite avec facultés affaiblies et la conduite dangereuse causant la mort. Tout proche d'une personne décédée à la suite d'un acte criminel peut faire une demande, et les remboursements sont admissibles pour chacune des étapes du processus judiciaire.

Faits saillants

L'année 2024-2025 représentait la sixième année du Programme. Souhaitant poursuivre les efforts visant à accroître l'accessibilité du Programme aux communautés autochtones, particulièrement celles habitant dans la région du Nord-du-Québec, la coordonnatrice du Programme Proches a travaillé à développer de nouveaux liens avec les instances et organisations de cette région en présentant le programme et en explorant avec elles les manières de faciliter l'accès pour ces proches.

Orientations et défis pour l'année à venir

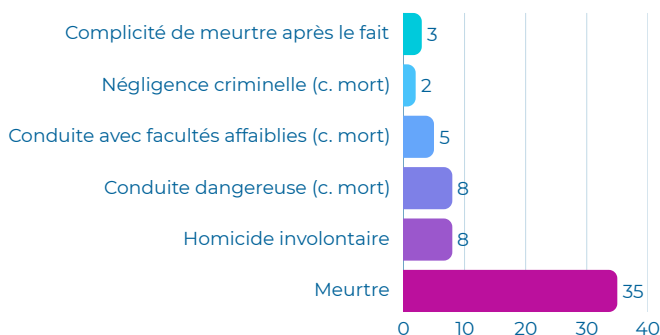
Le comité externe poursuivra ses efforts sur la promotion du Programme pour s'assurer que le Programme soit connu par les intervenants uniformément à la grandeur du Québec, et qu'aucune famille ou aucun proche d'une personne décédée par acte criminel ne soit dans l'ignorance de ce service. À cet effet, une nouvelle tournée de présentations du programme dans les CAVAC de la province a débuté en janvier 2025 et se poursuivra jusqu'à l'automne.

Statistiques¹

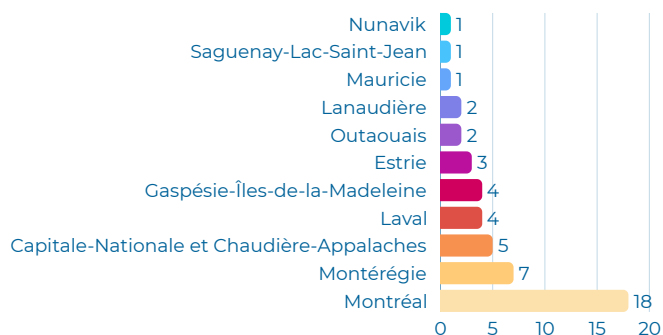
Cette année, 83 nouvelles demandes ont été reçues de la part de proches de 50 personnes décédées par acte criminel. **86% des demandes reçues ont été acceptées.** Les proches acceptés par le programme et dont le dossier était actif durant l'année, ainsi que les personnes accompagnatrices pouvant également voir leurs frais remboursés, représentent un total de **251 bénéficiaires** admissibles aux remboursements au cours de cette année. Un montant total de **38 769,01 \$** a été distribué par le Programme entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025, ce qui représente une légère diminution des remboursements aux proches comparativement à l'année précédente. Cependant, 52 proches ont effectué des demandes de remboursement, comparativement à 43 l'an dernier, ce qui représente une augmentation du nombre de personnes ayant bénéficié du remboursement de leurs frais.

Montréal est toujours la région de provenance de la majorité de demandes (18). Cette année elle est suivie par la Montérégie (7) et la région de la Capitale-Nationale-et-Chaudière-Appalaches (5). La majorité des demandes ont été faites pour des dossiers dont l'accusation principale en était une de meurtre. Quant aux bénéficiaires, il s'agit en grande majorité de la famille immédiate de la personne décédée (conjoint.e, parent, fratrie ou enfant).

Principales accusations



Provenances des dossiers



¹ Les statistiques des demandeur-euses pour cette sixième année couvrent du 28 janvier 2024 au 31 mars 2025 afin qu'elles s'alignent dorénavant aux statistiques budgétaires du programme qui couvrent la période du 1er avril au 31 mars de chaque année.

COORDINATION CLINIQUE

Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe de coordination a poursuivi son engagement à offrir des formations répondant de manière ciblée aux besoins des différentes équipes du CAVAC. Le développement continu des compétences professionnelles demeure une priorité, afin de soutenir l'excellence des interventions, maintenir l'expertise des équipes et assurer une qualité de service optimale à l'ensemble de la clientèle.

Dans cette perspective, la politique de formation continue a fait l'objet d'une révision en profondeur. Une version bonifiée de cette politique a été adoptée en novembre 2024, renforçant ainsi le cadre structurant de développement professionnel des intervenant-e-s.

Par ailleurs, les intervenant-e-s ont bénéficié d'un accompagnement soutenu par trois superviseur-e-s externes aux approches complémentaires, permettant un encadrement diversifié et adapté aux besoins de chacun-e. Ce soutien s'est vu renforcé par les rencontres cliniques, individuelles et de groupe, assurées par les coordonnatrices internes, contribuant à la consolidation des pratiques professionnelles.

Enfin, la participation de Marc-André Bonneau, coordonnateur provincial en exploitation sexuelle, aux rencontres de l'équipe de coordination clinique de Montréal a enrichi les échanges cliniques. Son implication favorise également un sentiment d'appartenance renforcé à l'équipe.

En tant que coordination clinique, nous plaçons le soutien et le développement professionnel de chacun des membres de notre équipe au cœur de nos priorités. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour favoriser un environnement de travail propice à l'épanouissement et à la croissance de chacun.



Stéphanie Trudeau
Coordonnatrice clinique
des services courants



Cindy Castiblanco
Coordonnatrice clinique
du service d'intervention
et de référence policière



Vanessa Giroux
Coordonnatrice clinique
des équipes spécialisées



Marc-André Bonneau
Coordonnateur provincial
Équipe dédiée
d'intervention en
exploitation sexuelle



Codéveloppements

Les rencontres de codéveloppement sont des moments privilégiés où les membres de l'équipe, réparti-e-s sur plusieurs points de service, peuvent se réunir pour échanger et approfondir des sujets que le rythme quotidien ne permet pas toujours d'aborder. En favorisant la communication, la collaboration et l'apprentissage mutuel, nous pouvons renforcer notre capacité à fournir des services de haute qualité tout en créant un environnement de travail plus satisfaisant pour nos employé-e-s. Ces espaces d'échange permettent également de mettre en commun les expertises de chacun, de réfléchir collectivement aux enjeux rencontrés sur le terrain et de consolider des pratiques d'intervention cohérentes à l'échelle de l'organisme.

Cette année, les rencontres de codéveloppement, tenues lors de nos réunions générales biennuelles, ont permis d'explorer plusieurs thématiques au cœur de nos réalités professionnelles. Un premier atelier a été consacré à l'utilisation des techniques d'impact en intervention. Cette approche, centrée sur l'usage d'images, de métaphores ou d'objets symboliques, permet de créer des ponts entre le vécu des personnes accompagnées et les enjeux qu'elles souhaitent aborder. Ces outils favorisent l'expression, soutiennent la prise de conscience et offrent des repères concrets dans le processus de changement. L'échange a permis à l'équipe de réfléchir à l'intégration de ces techniques dans divers contextes d'intervention, avec sensibilité et créativité.

Le deuxième codéveloppement de l'année s'est orienté vers les outils technologiques, notamment l'intégration de l'intelligence artificielle dans nos pratiques professionnelles. Une présentation sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation d'outils comme ChatGPT ou Copilot a suscité des réflexions sur les bénéfices, les limites et les considérations éthiques de leur usage. En complément, une formation de base sur Excel a été offerte afin d'améliorer l'efficacité dans la gestion de l'information et le traitement des données, des compétences de plus en plus essentielles dans le contexte actuel.

Enfin, une partie de cette réunion a également été consacrée à l'intervention immédiate et au suivi judiciaire dans les dossiers de décès par acte criminel, un contexte d'intervention particulièrement délicat qui nécessite une coordination étroite et une posture professionnelle adaptée à des situations de grande intensité émotionnelle. Ce moment d'échange a permis aux intervenant-e-s de mieux comprendre les rôles respectifs des équipes spécialisées et d'identifier les meilleures pratiques pour assurer la continuité du soutien à travers le processus judiciaire.

Communautés de pratique

Les communautés de pratique jouent un rôle crucial dans le codéveloppement de l'expertise au sein de notre organisation. Encadrées par la coordonnatrice clinique des équipes spécialisées, elles permettent la mise en commun des connaissances, le développement d'outils d'intervention et offrent des moments d'échange et de discussion pour leurs membres.

- >> Agression sexuelle
- >> Aînés
- >> Exploitation sexuelle
- >> Communautés autochtones
- >> Violence conjugale
- >> Décès par acte criminel
- >> Immigration

Comités internes

Nos comités internes contribuent de manière significative à la réalisation de nos objectifs organisationnels, en offrant des plateformes essentielles pour la discussion, la planification et la mise en œuvre de nos diverses initiatives. Ils offrent également un lieu pour permettre aux membres de l'équipe de participer aux orientations du CAVAC et partager leurs réalités.

- >> Comité diversité et inclusion
- >> Comité social
- >> Comité santé et sécurité au travail
- >> Comité enfants
- >> Comité décès par acte criminel
- >> Comité supervision de stage
- >> Comité fraude

Développement des compétences

Au total, 19 formations ont été offertes durant l'année 2024-2025. Ces activités couvraient à la fois des contenus fondamentaux – notamment en intervention de crise et en contexte post-traumatique – et des thématiques plus spécialisées, telles que le trouble du spectre de l'autisme, une réalité de plus en plus présente au sein de la clientèle desservie.

L'expertise de l'équipe a été mise à contribution pour développer des formations internes sur des thématiques clés, permettant à tous les nouveaux et nouvelles intervenant-e-s de bénéficier d'une formation de base en attendant de participer aux formations annuelles prévues au calendrier.

Cette année, Florence B., agente de liaison au CO Sud, forte de plusieurs années d'expérience au Centre de Prévention du Suicide de Montréal et dans un centre de crise, a animé à deux reprises un atelier sur l'évaluation du risque suicidaire. Cette formation a été grandement appréciée par l'équipe, tant par les personnes découvrant le sujet que par celles souhaitant actualiser leurs connaissances.

Stagiaires

Le CAVAC de Montréal est reconnu pour offrir un milieu de stage intéressant et stimulant pour les futur-e-s intervenant-e-s psychosociaux-ciales.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cinq stagiaires cette année, issues des programmes de criminologie et de travail social de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. Grâce à l'implication de notre équipe de superviseuses – Alexanne G., Sonia V., Tania L., Rose T. et Julie P. – ces cinq étudiant-e-s ont bénéficié d'une supervision professionnelle et d'un soutien constant tout au long de leur formation. Un merci tout spécial de la direction vous est adressé pour cette implication dans la formation de la relève.

Merci également à vous, nos fantastiques stagiaires, pour votre intérêt et votre engagement envers le CAVAC de Montréal. Toutes nos félicitations pour ce stage et ce que vous avez apporté à l'équipe. Nous vous souhaitons le meilleur pour la suite de votre cheminement professionnel!

19
FORMATIONS

29
**SUPERVISIONS
EXTERNES**

3100+
**HEURES CONSACRÉES AU
DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES**



TABLES DE CONCERTATION

Violence sexuelle

- Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de la région de Montréal
- Table de concertation en violence sexuelle de l'Ouest de l'île
- Table des partenaires du Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent
- Comité VOIE (Comité de Vérifications et d'Observations Intersectoriel des Enquêtes en matière d'agression sexuelle) pour la révision des plaintes non fondées ou non résolues de la Sûreté du Québec
- Comité de vérification des dossiers à caractère sexuel du SPVM
- Coalition québécoise contre la traite des personnes
- Table d'Action Concertée Montréalaise contre l'Exploitation Sexuelle

Violence conjugale

- Table de concertation violence conjugale de Montréal
 - Membre du comité de coordination CAC-VC MTL
- Table de concertation en violence conjugale de Montréal-Centre
 - Membre du comité de coordination
- Table violence conjugale Sud-Ouest
- Table de concertation de la Pointe-de-l'île

Proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel

- Comité intersectoriel pour l'intervention des proches de personnes décédées par acte criminel
- Coordination du Programme pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel

Aînés

- Comité de liaison des tables multisectorielles et des partenaires locaux traitant de la maltraitance envers les aînés de la région de Montréal
- Comité d'orientation montréalais en maltraitance envers les aînés
- Comité consultatif du SPVM sur la sécurité des aînés
- Programme d'accompagnement judiciaire PAJ-MA aîné avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et la Cour Municipale
- Comité National de sensibilisation dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées issues des communautés culturelles et/ou d'expression anglaise.
- Comité d'implantation provinciale dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées issues des communautés culturelles et celles d'expression anglaise.
- Comité sur la maltraitance envers les personnes aînées en contexte de cohabitation
- Comité de travail sur les violences basées sur l'honneur

Autres implications

- Membre partenaire et membre du conseil d'administration du Centre de justice de proximité du Grand Montréal
- Membre du conseil d'administration d'INFO-CRIME
- Comité sur les Programmes d'information aux personnes victimes
- Comité aviseur en trauma psychologique
- Comité de suivi avec l'IVAC
- Participation au comité sur les tribunaux spécialisés
- Comité provincial sur l'évaluation de la satisfaction de la clientèle des CAVAC
- Comité de coordination du Réseau des CAVAC
- Comité de références policière provincial

ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION

Semaine des Victimes et Survivants d'Actes Criminels 2024

Dans le cadre de la semaine nationale des victimes et survivants d'actes criminels 2024, le CAVAC de Montréal a tenu une journée portes ouvertes dans son tout nouveau point de service du Sud-Ouest.

L'événement visait à annoncer officiellement notre arrivée dans le quartier et à faire découvrir, tant à la population qu'aux organismes locaux, l'éventail de services offerts. Plusieurs partenaires étaient présents : Juripop, le Service Parajudiciaire Autochtone du Québec (SPAQ), Rebâtir, le service aux victimes de Services Correctionnels Canada ainsi que l'IVAC, chacun présentant ses ressources et répondant aux questions du public. Nous avons également offert un service sans rendez-vous où les visiteurs pouvaient obtenir de l'aide immédiate pour remplir la Déclaration de la victime, une demande d'indemnisation à l'IVAC ou tout autre formulaire pertinent.

Enfin, la journée a été l'occasion de mettre en lumière les services spécialisés offerts par notre intervenante dédiée aux communautés autochtones, démontrant notre volonté de bâtir un réseau de soutien inclusif et accessible pour toutes.



Collaborations spéciales

SIRP - SPVM : Programme Immersion

Dans le cadre du programme Immersion MTL, nos agent-e-s d'intervention immédiate (AII) se sont pleinement investi-e-s auprès des recrues policières. À chaque nouvelle cohorte, ils et elles ont accueilli en moyenne sept duos de recrues pour une immersion d'une demi-journée, ce qui leur a permis d'observer concrètement le Service d'intervention et de référence policière (SIRP), le quotidien des AII et les modalités d'intervention auprès des personnes victimes. Cette proximité favorise une meilleure compréhension de nos services par les nouveaux-elles policier-ère-s, qui sont ainsi plus enclin-e-s à orienter rapidement les personnes victimes vers le CAVAC. Au total, en 2024, 150 recrues ont observé le travail des intervenant-e-s du SIRP, renforçant d'emblée le partenariat SPVM-CAVAC au bénéfice des personnes victimes.

Pôles communautaires du SPVM

Dans le cadre d'une initiative mise en place par le SPVM, deux pôles communautaires – de petits conteneurs transformés en kiosques accessibles – ont été déployés dans des lieux très fréquentés : l'un aux abords de la station de métro Lionel-Groulx, l'autre à la Halte Bellerive près du poste de quartier 48. Profitant de ces espaces, nos intervenant-e-s y ont tenu des activités de sensibilisation ponctuelles afin de présenter les services du CAVAC, distribuer de l'information sur les droits des personnes victimes et répondre aux questions du public. Cette visibilité accrue a permis de rejoindre des citoyen-ne-s qui, autrement, n'auraient peut-être pas franchi les portes d'un point de service, tout en renforçant notre collaboration avec le SPVM au cœur même de la communauté.



PTE - PTVSVC

L'équipe PTE-PTVSVC a collaboré à la création du livre *Un pas à la fois avec Lou*, publié par la Fondation Marie-Vincent. Ce livre illustré explique avec délicatesse l'ensemble de la trajectoire sociojudiciaire à la suite d'un signalement de violence sexuelle. Il vise à rassurer les enfants en leur offrant un repère clair et accessible à travers ce parcours souvent complexe.

Le travail de l'équipe PTE-PTVSVC a également récemment été mis en lumière dans l'article *Plus fort ensemble, pour les personnes victimes*, publié sur le site du CAVAC. Cet article met en avant la collaboration entre le CAVAC de Montréal et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dans l'accompagnement des personnes victimes appelées à témoigner. On y souligne notamment le rôle central des programmes PTE et PTVSVC dans la préparation au témoignage, ainsi que le partenariat étroit entre nos intervenant-e-s spécialisé-e-s et les procureur-e-s, pour offrir un soutien concret, humain et rassurant tout au long du processus judiciaire.



Source: cavac.qc.ca/plus-fort-ensemble-pour-les-personnes-victimes

Présentations, kiosques et conférences

Intervenant-e dédiée aux communautés autochtones

- Présentation des services au Centre de justice des Premiers peuples de Montréal - CJPPM (2 avril 2024)
- Rencontre PNI à Wendake (Réseau des CAVAC - 3 au 5 mai 2024)
- Présentation des services au Café de la maison ronde (7 mai 2024)
- Présentation des services pour l'organisme Wapikoni Mobile (13 mai 2025)
- Présentation des services au Centre Irvitvik (17 mai 2024)
- Présentation des services à l'organisme Montréal autochtone (28 mai 2024)
- Présentation des services pour l'équipe des services aux enfants autochtones de la DPJ (29 mai 2024)
- Présentation à l'IVAC - Services culturellement adaptés aux Premières Nations et Inuit (30 mai 2024)
- Présentation des services à l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (26 juin 2024)
- Pique-nique communautaire SPVM (27 juin 2024)
- Portes ouvertes du Indigenous Health Center of Tiohtià:ke (9 août 2024)
- McGill Pow wow (20 septembre 2024)
- Présentation des services au CIUSSS Centre-Sud (17 octobre 2024)
- Présentation des services à l'équipe des coordonnateurs de Montréal autochtone (24 octobre 2024)
- Outreach avec le SPVM et Cavalerie au Square Cabot (15 novembre 2024)
- Présentation des services aux Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (18 novembre 2024)
- Law Society of Nunavut - Launch du FAIA Resources Handbook (21 novembre 2024)
- Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (25 novembre 2024)
- Présentation des services à la direction et aux coordonnateurs de Projets Autochtones du Québec (21 février et 17 mars 2025)

Agent-e de liaison dédiée en maltraitance aînée

- Présentation des services aux nouvelles recrues du secteur Est du SPVM (11 avril 2024)
- Présentation de l'équipe spécialisée au Congrès REIACTIS Montréal 2024 (3 juin 2024)
- Conférence sur les étapes d'un dévoilement de situation de maltraitance dans un objectif de prévention de la maltraitance aînés dans le cadre d'une activité organisée par le SPVM et l'AQDR de Montréal-Nord pour la journée internationale contre la maltraitance envers les aînés. (14 juin 2024)
- Présentation des services du CAVAC dans le cadre d'un webinaire sur le processus judiciaire et le bilan d'implantation du processus d'intervention concerté.
- Présentations pour le lancement de l'outil de gestion des situations de maltraitance en contexte de cohabitation auprès des intervenants des organismes communautaires et le réseau de la santé de la région de Montréal (plusieurs date)
- Présentation des services au personnel de l'Hôpital Général Juif de Montréal (25 mars 2025)

Agent-e-s de liaison et d'intervention en violence sexuelle

- Participation à deux kiosques, au Cégep Marie-Victorin et au Collège Rosemont, dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux violences à caractère sexuel (12 et 19 février)

Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle

- Présentation du phénomène de l'exploitation sexuelle au Cégep de Maisonneuve (17 avril 2024)
- Présentation du phénomène de l'exploitation sexuelle et des trajectoires de victimisation à la Table de Prévention Jeunesse de Sherbrooke (29 mai 2024)
- Présentation des services lors de la Table de concertation en exploitation sexuelle du Bas-Saint-Laurent (14 novembre 2024)
- Présentation des services au CALACS de l'Est du Bas-Saint-Laurent (14 novembre 2024)
- Présentation des services à plusieurs organismes de travail de rue du Bas-Saint-Laurent (15 novembre 2024)
- Conférence pour la Table de concertation en violence conjugale et sexuelle de Laval (16 janvier 2025)
- Formation sur l'intervention en contexte d'exploitation sexuelle donnée au CAVAC du Centre-du-Québec (6 et 10 février 2025)
- Présentation des services au DPCP (18 février 2025)
- Présentation du phénomène de l'exploitation sexuelle à l'Université de Montréal (5 février et 31 mars 2025)

Agent-e-s de liaison au Service des Enquêtes Spécialisées / Équipe Décès par Acte criminel

- Présentation des services à l'organisme PIVOT (28 mai 2024)
- Présentation des services à la délégation interministérielle à l'aide aux victimes de la république de France (6 septembre)
- Présence de Valérie B., Joëlle V. et Vanessa G. au Congrès de l'ordre des criminologues du Québec pour une présentation sur l'intervention approche auprès des proches de victimes d'homicide. (24 octobre 2024)
- Présentation de Valérie B. et Pascal C. à l'expérience immersive en sécurité urbaine 2024 pour discuter des résultats actuels du groupe de mères endeuillées (21 novembre 2024)

Toutes équipes confondues

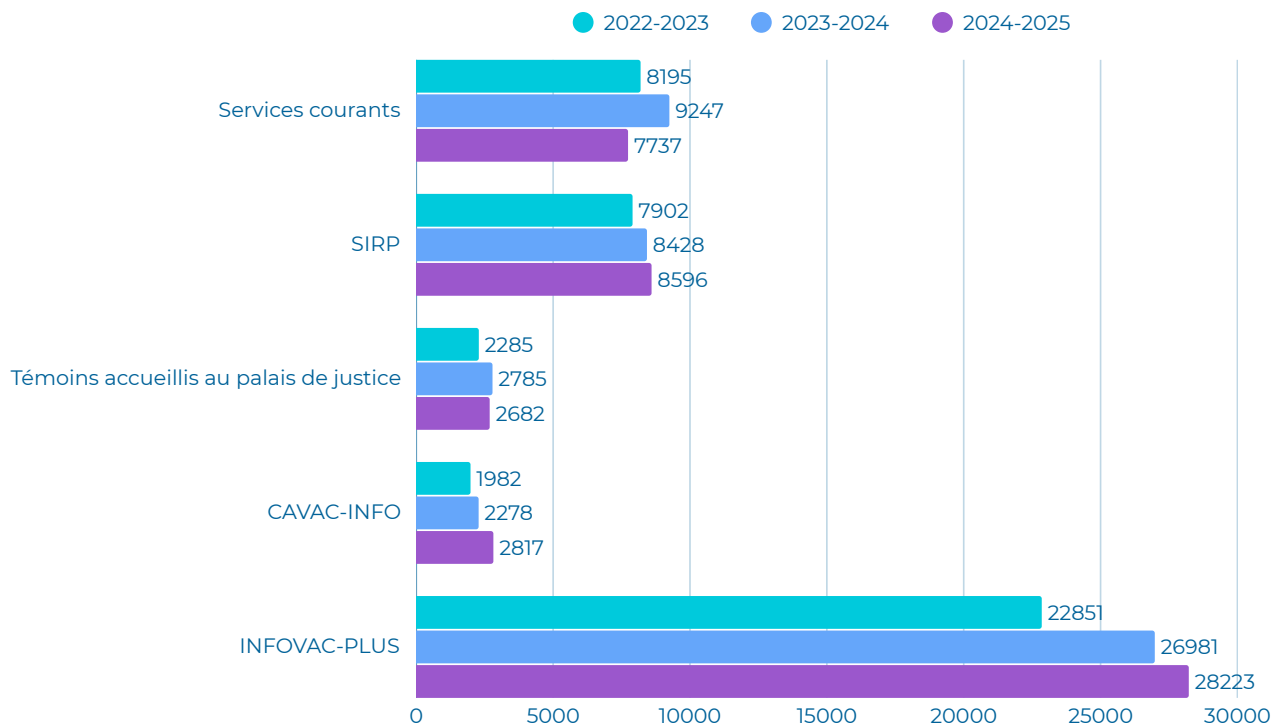
- Présentation des services à la Table de concertation en agression sexuelle de Montréal (24 avril 2024)
- Kiosque au Centre Pauline-Julien (15 avril 2024)
- Présentation des services à l'organisme CRARR (27 avril 2024)
- Présentation des services à l'organisme AMI Québec (30 avril 2024)
- Participation à un kiosque pour les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (2 mai 2024)
- Présentation des services aux procureurs du Tribunal de la jeunesse (9 mai 2024)
- Participation au brunch-conférence de sensibilisation à la violence domestique organisé par l'organisme Un Abri Pour Tous (11 mai 2024)
- Présentation des services du CAVAC au Collège Maisonneuve (plusieurs dates)
- Promotion des services et du SIRP lors de Fall-in au SPVM, aux PDQ 31, 48, 13 et 27 (11 dates)
- Présentation des services à l'organisme Trajet OJA (26 septembre 2024)
- Présentation du PTE-PTVSVC lors de l'AGA du CAVAC de Montréal (26 septembre 2024)
- Présentation du PTE-PTVSVC aux Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (16 octobre 2024)
- Présentation des services à l'équipe du CIUSSS Centre-Sud (17 octobre 2024)
- Participation à un midi-conférence au quartier général du SPVM, dans le cadre de la Journée internationale à l'égard de l'élimination de la violence faite aux femmes. (25 novembre 2024)
- Participation à un kiosque en collaboration avec le SPVM lors de l'Opération nationale concertée en prévention de la violence entre partenaires intimes, dans le cadre des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles. (27 novembre 2024)
- Présentation des services au Centre Multi-Femmes (3 décembre 2024)
- Présentation du service des Comparutions de fins de semaine et jours fériés au Réseau des CAVAC (9 décembre 2024)
- Présentation des services au Service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille du Palais de justice de Montréal (23 janvier 2025)
- Présentation au Service des incendies de Montréal (quatre dates)
- Présentation des services à deux classes d'étudiants en travail social du Cégep du Vieux-Montréal. (11 et 13 février 2025)
- Participation à un kiosque au Collège André-Grasset (26 février 2025)
- Présentation des services à deux groupes de policiers du SPVM au PDQ 1 (4 et 6 mars 2025)
- Présentation des services à l'équipe de psychiatrie et de médecine des toxicomanies au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal. (12 mars 2025)



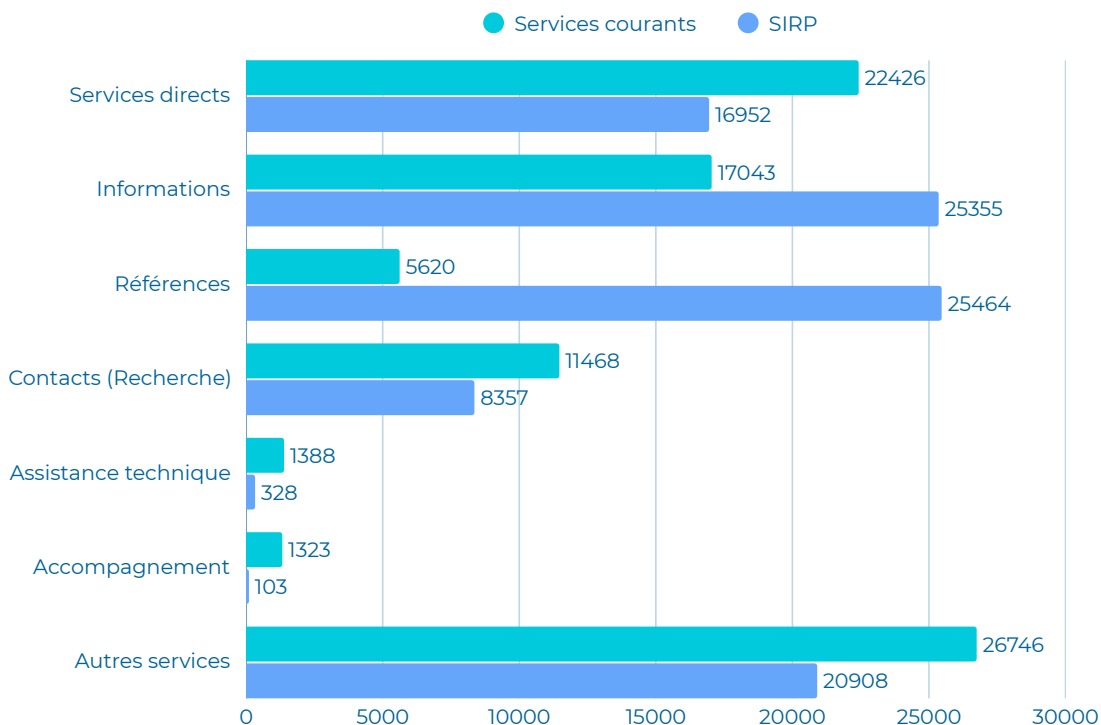


ANNEXE STATISTIQUE

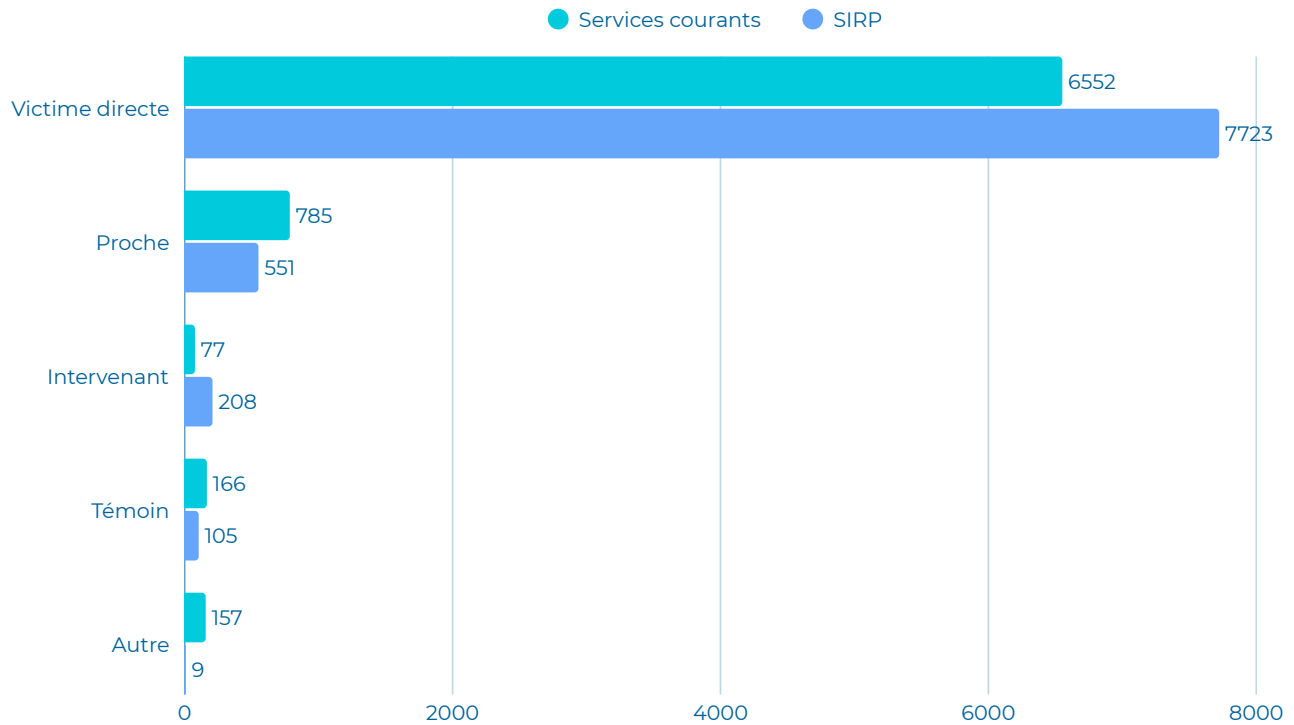
Clientèle desservie, tous points de services confondus



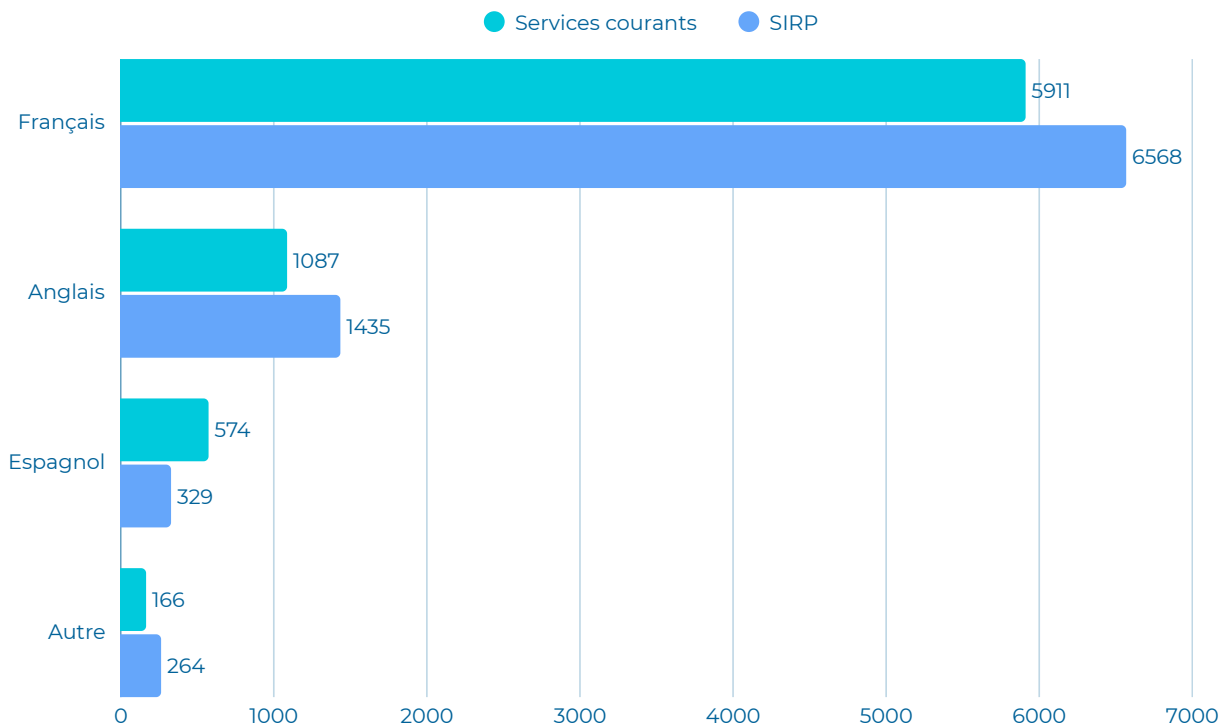
Services rendus, par type



Portrait de la clientèle desservie, par type

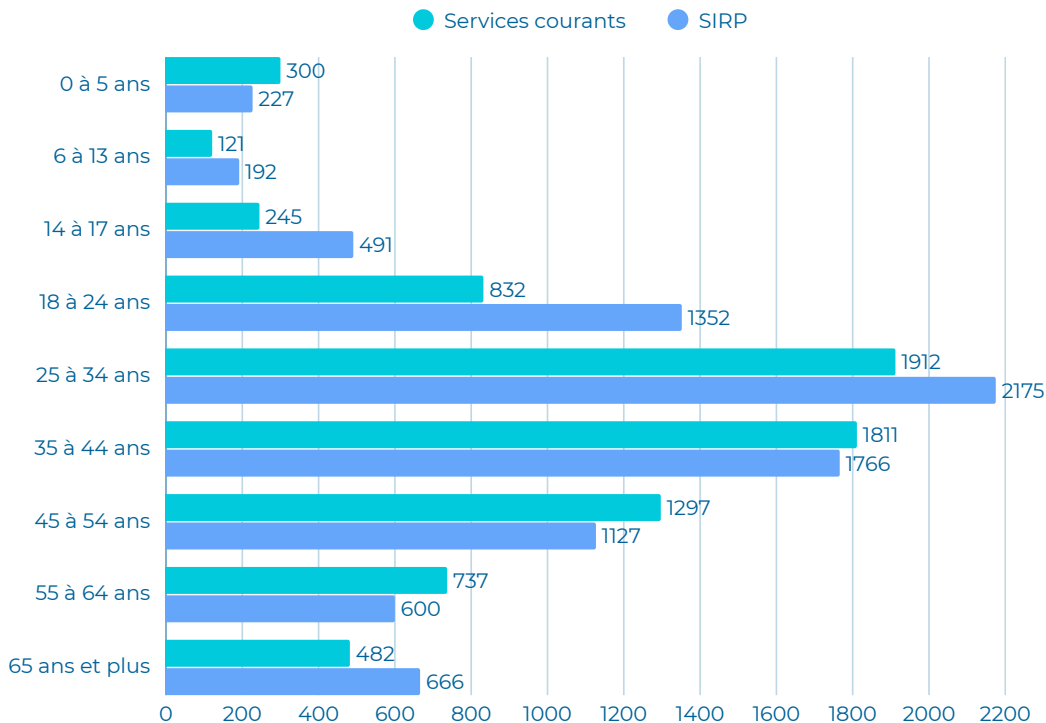


Portrait de la clientèle desservie, par langue d'intervention

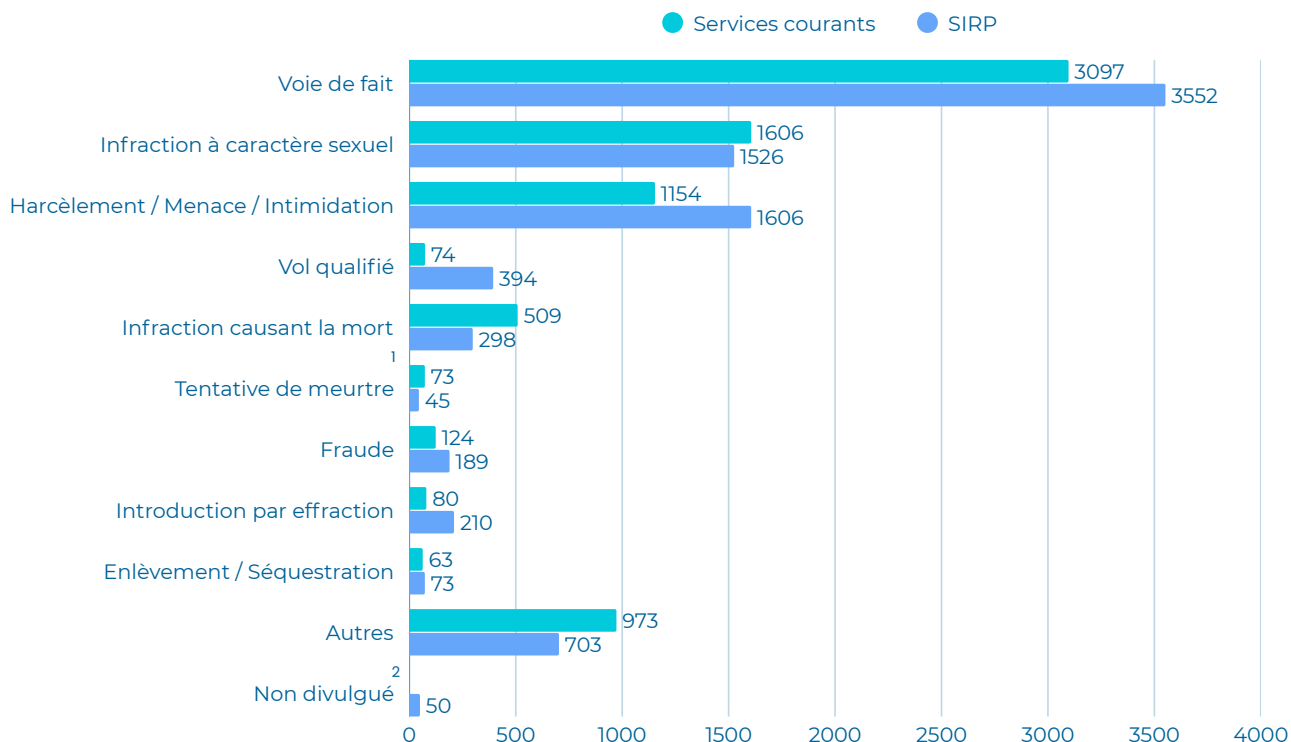


ANNEXE STATISTIQUE (SUITE)

Clientèle desservie, par groupe d'âge



Nature des infractions criminelles

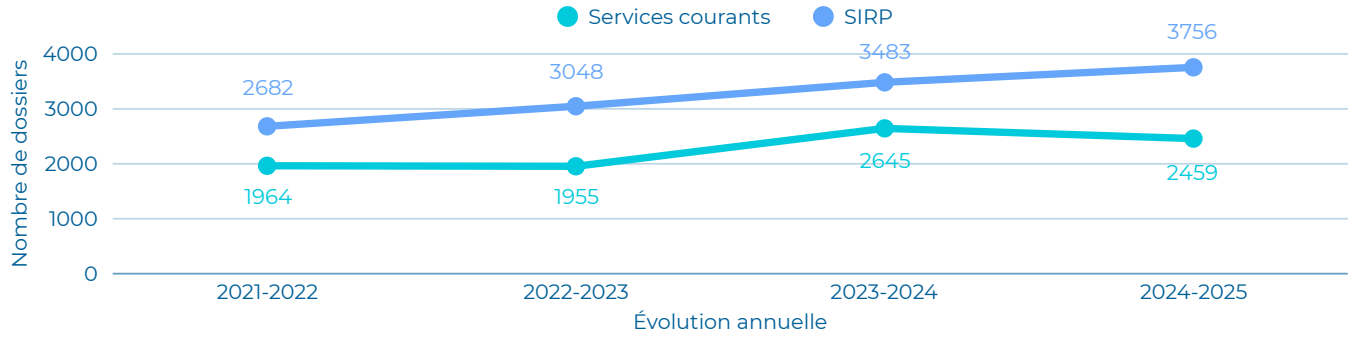


¹ Incluant : Homicide, conduite avec les facultés affaiblies causant la mort, conduite dangereuse causant la mort, délit de fuite causant la mort, incendie criminel causant la mort, aide/conseil au suicide

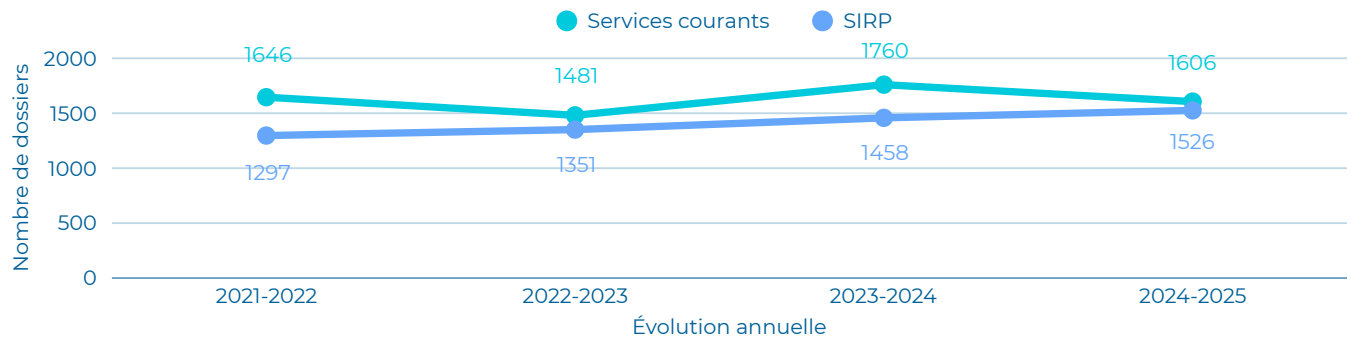
² Incluant : Vol simple, vol d'un véhicule à moteur, méfait, vandalisme, délit de fuite, incendie, bris de condition

Crimes majeurs et clientèle vulnérable

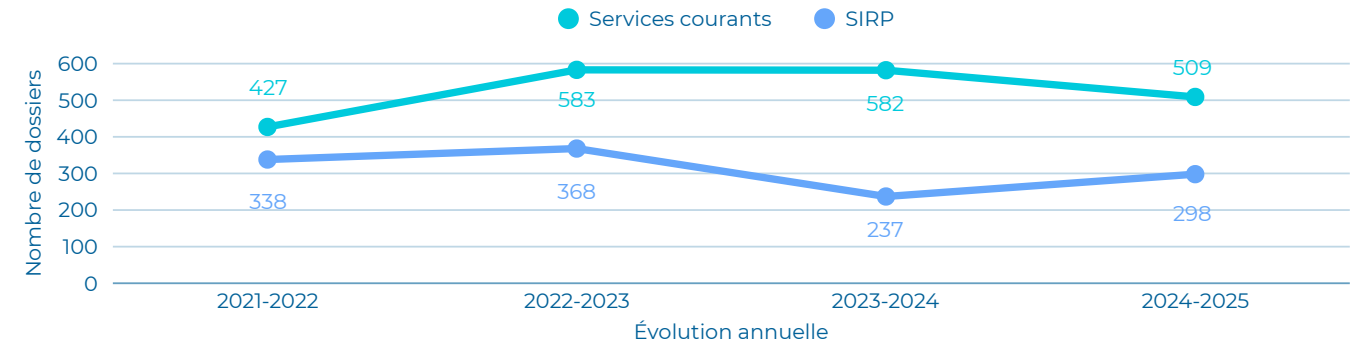
Violence conjugale



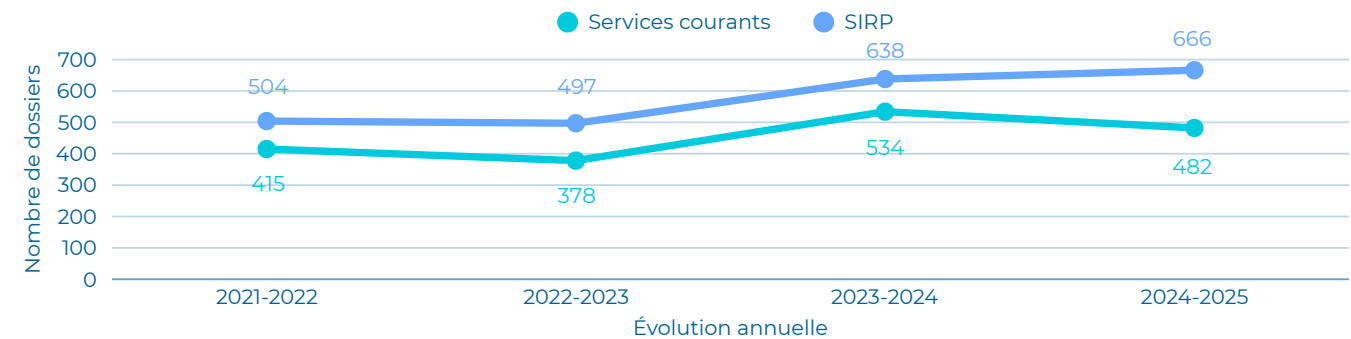
Infraction à caractère sexuel



Décès par acte criminel¹



Clientèle aînée (65 ans et plus)



¹ Incluant : homicide, conduite avec les facultés affaiblies causant la mort, conduite dangereuse causant la mort, délit de fuite causant la mort et l'aide au suicide.

